

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Qu'ils se débrouillent!

On a fait grand bruit, dans nos journaux, il y a quelque temps, de l'arrivée au Canada de quelques centaines d'Ébriidiens. Un paquebot les avait pris à bord, dans leurs îles, à l'ouest de l'Ecosse, pour les transporter au Canada. Ils ont traversé presque tout notre pays, pour aller enfin s'établir, comptaient-ils, dans l'Alberta, à l'intérieur des terres, à cinq ou six mille milles de leur petite patrie. On nous a vanté, dans le temps, leurs qualités nombreuses, physiques et morales. Car ils représentent, selon les gens qui encouragent l'immigration anglo-saxonne, un des meilleurs types d'immigrants possibles.

Aussi l'accueil démonstratif qu'on leur a fait, d'Halifax à Red Deer, en passant par Montréal et Winnipeg, paraissait-il témoigner d'un vif intérêt à cette migration. Puisque ces Ébriidiens sont un si beau type de nouveaux citoyens, il convenait en effet qu'on les reçût bien.

On les a fait bien reçus, — au premier abord. Et puis... ils ont eu le sort des autres immigrants, ceux d'avant-guerre. Aussi bien, eux, qui ont quitté leurs îles pour un plus beau pays, à ce qu'on leur a fait croire, commencent-ils à regretter d'avoir eu foi aux si belles paroles qu'on leur a prodiguées, avant leur départ.

En effet, selon une dépêche au *Star*, datée d'Edmonton (30 mai, page 14), les Ébriidiens, descendus en terre canadienne, n'ont encore pu trouver à qui parler, encore moins où s'établir. Le gouvernement de l'Alberta les a renvoyés à celui d'Ottawa, et celui-ci ne bouge pas. "L'entreprise de trouver des terres convenables aux deux cents Ébriidiens récemment arrivés en Alberta, dans l'espérance de se fixer aux alentours de Red Deer, va si petit train que déjà certaines de ces familles parlent de rentrer dans leurs îles et que toutes sont plus ou moins heureuses. Ce n'est pas que les Ébriidiens n'aiment pas le pays, les gens, la manière de vivre des Canadiens; c'est qu'en fait on ne paraît avoir rien prévu, quant à leur établissement, une fois qu'ils seraient rendus ici; et ils ne voient guère de chances de pouvoir se fixer bientôt sur des terres." La plupart, continue le correspondant du *Star* à Edmonton, qui en a interviewé plusieurs, sont immobilisés à Red Deer, sans travail, bien qu'ils en aient cherché. "On leur a donné à entendre, avant qu'ils quittassent les Hébrides, qu'ils trouveraient des terres et des maisons toutes prêtes pour eux, au Canada, et que sitôt débarqués, ils pourraient se mettre à l'œuvre. La réalité est toute autre; aussi leur mécontentement s'accroît. La plupart sont vivement déçus, pointés des difficultés inattendues qu'ils trouvent sur leur route."

Une dépêche de Calgary à la *Gazette* de ce matin (page 5) confirme ce que l'on a télégraphié au *Star*.

Le cas des Ébriidiens n'est pas isolé. Dès avant la grande guerre, au temps de notre politique d'immigration intense, que faisons-nous ici pour aider les nouveaux venus à se placer? A peu près rien. Sitôt descendus du paquebot, ils devenaient la chose d'une nuée de faiseurs. Agents de change, de chemins de fer, de placement, courtiers en immeubles, anciens compatriotes ayant acquis en quelques années de séjour au Canada ou aux États-Unis la science de l'exploitation d'autrui, tout ce monde fondait sur les immigrants.

Aussi bien, du million et demi d'hommes qui devaient s'établir sur les terres, à peine un quart y sont allés. Les autres sont restés dans les villes, où ils sont devenus hommes de peine, où ils ont fait les pires besognes, dans l'industrie et les travaux de construction, quand ils ne se sont pas contentés de grossir les rangs d'une population flottante, de mœurs douteuses et d'une honnêteté louche. Ceux-là ont vécu dans les pires conditions hygiéniques possibles, dans les quartiers pauvres, tandis que des autres, un bon nombre, fixés sur des terres d'un plus ou moins bon rendement, vivaient à peine, sur la prairie. Quelques milliers ont persévéré, ont fini par atteindre à une réussite relative, certains, même, à l'aisance. Un nombre considérable ont tout abandonné pour franchir la frontière américaine et aller se perdre dans le vaste creuset des États-Unis. Personne ne nie plus tel exode en bloc, cette perte d'un élément que nous avons amené ici à prix d'or, pour nous désintéresser ensuite de ce qu'il devenait, une fois sorti des flancs du paquebot où on l'avait enlassé.

Cet exode, l'a-t-on assez déploré, sitôt la guerre finie, quand les taxes de tout genre ont commencé de se faire trop lourdes au contribuable canadien! Recherche, on a parlé d'immigration intense. On a monté de nombreux projets, d'après lesquels on devait amener ici 200,000 ou 300,000 immigrants chaque année. Il fallait, disait-on, plus de population au Canada, pour équilibrer son budget et celui de ses chemins de fer, faire aller ses industries et son commerce. Et voilà! L'immigration à peine reprise, elle retombe dans la même ornière. Sitôt l'immigrant arrivé, on le lâche. Qu'il se déballe! Il y a des terres, qu'il en achète, — et les paie le prix élevé qu'on lui en demande, — ou bien qu'il en prenne loin des chemins de fer, tout au fond de la prairie. Il a le choix, de se faire exploiter ou de vivre. Les Ébriidiens, — le correspondant du *Star* le dit, — ont bien trouvé des exploitations agricoles, dans la région de Red Deer; mais ils s'attendaient d'en payer \$30 l'acre, comme on le leur avait dit, et il leur en coûtait tellement plus cher qu'ils n'ont pas assez d'argent pour conclure le marché, à supposer que ces fermes leur conviennent.

Ce sort est celui de la masse des immigrants qui nous arrivent: d'abord, fanfares, drapeaux, manifestations publiques; et puis, abandon, oubli, renvoi de Caïphe à Pilate. Ainsi pratiquons-nous, après comme avant la guerre, une politique trompeuse, coûteuse, sans autre résultat que de contribuer à grossir la population de la république voisine.

Armateurs, chemins de fer, agents de change et spéculateurs y trouvent leur compte, pour un temps. Mais le Canada, les immigrants et la bonne réputation du pays y trouvent-ils le leur? Les Ébriidiens donneraient-ils à cela une réponse affirmative? Georges PELLETIER.

L'actualité

Procession

Comme le premier saut qui cerdoit et donne la première note de la symphonie pastorale qu'exécuteront ses innombrables frères les arbres, la procession des Pères du Saint-Sacrement, le jeudi de la Fête-Dieu, est le premier épanouissement de cette végétation de piété et de solennel hommage qui orne pour une heure le profane et prosaïque pavé de notre ville, tout à l'heure dans les diverses paroisses. Au son des cuivres et de la cloche argentine de la chapelle, le défilé commence avec lenteur. La foule borde le trottoir, de chaque côté, tout le long du parcours. Les escaliers et les balcons ont des garnitures humaines. A l'intersection

des rues, des spectateurs se tiennent debout dans les autos alignées côte à côte, et les grappes de fidèles sont pressées ensemble comme les cerises aux années d'abondance. Une féerie d'ornementation transforme en allée de paradis la rue si banale et parfois si malpropre. De grandes banderoles multicolores planent au-dessus de la chaussée, et ici et là, en bordure du trottoir, un feuillage fraîchement coupé offre les prémices du printemps au Maître qui va passer tout à l'heure dans un nuage d'encens. Les branches reluisantes des arbres qui étrennent leur jeunesse servent de repoussoir aux couleurs jaunes, rouges, bleues et blanches des maisons pavées. Les petits drapeaux frissonnent au vent comme des fleurs frileuses. A certains endroits, des images saintes s'étalent naïvement, des inscriptions pieuses attirent l'attention. Les défileurs jettent un regard de côté en passant devant des maisons qui sont des poèmes d'adoration, et dont la façade disparaît sous des cordons d'ampoules et de lanternes, des draperies et des drapeaux. Des arches recouvertes de verdure dressent au-dessus des têtes leurs triomphales voûtes. Ah! le décor est chatoyant. La manifestation qu'il rehausse n'est pas moins colorée. Aux seules cérémonies de l'Eglise catholique on retrouve cette poésie dont le moyen âge avait su embaumer la dure vie du peuple. Costumes coquets des musiciens, uniformes kaki de la milice, uniformes bigarrés des cadets, uniformes rouge et or ou bleus des gardes, robes blanches des fillettes et des enfants de Marie, robes noires des dames, surplis blancs des prêtres, soutanes rouges des enfants de chœur, chapes d'or autour de l'ostensoir, lanternes allumées portées par le clergé, bannières de toutes sortes, tout cela passe avec lenteur.

D'une voix forte et nette un Père ou un laïque récite le chapelet, et la confrérie répond. Le groupe voisin chante: "Nous voulons Dieu, c'est notre roi." Au loin, le cortège entonne par des voix féminines nous parvient comme un écho des parvis des anges. Ce qui touche beaucoup les cœurs, c'est la vue des bambines en robes blanches, en voiles, qui, des corbeilles à la ceinture sèment des fleurs sur l'asphalte, devant le Saint Sacrement. La pureté de leur âme originale que reflète leurs yeux sans doute paraît agréable à Dieu que offrent de parfums. Enfin, l'ostensoir, dans un nuage d'encens, et toutes les têtes s'inclinent ainsi que les épis dans un champ de blé, sous une rafale. Un vent de foi courbe les orgueils et l'amour s'agenouille dans la poussière.

Les protestants admirent ce spectacle édifiant; mais pour plusieurs qui n'ont pas l'habitude d'être protestants, le saint défilé n'est qu'un spectacle, occasion de badinerie, de plaisanterie, de bavarder, à détailler les toilettes.

C'est à la campagne, dans une bonne vieille campagne d'autrefois, que le vaudrait assister à la procession de la Fête-Dieu, au chant des oiseaux, dans l'opulent décor naturel d'un rang ombragé, à l'époque poétique de mai finissant, quelque simple et plein village d'Acadie.

ALCESTE.

Au lieu de les mettre à l'amende

Amendez donc vos règlements de construction!... Nos conseillers ont-ils des enfants?

M. le juge Choquet a condamné, ces jours-ci, quelques enfants qui avaient joué à la balle dans la rue, à l'amende. Il se montrera plus sévère pour les récidivistes, dit-il.

Nous ne pouvons blâmer M. le juge Choquet. Il applique le règlement existant. Qui, dans la ville de Montréal, a des moins pourvues en terrains de jeu de tout l'univers, en de celles où la construction produit le maximum de congestion avec le minimum de cours et de jardins, on interdit aux enfants de jouer dans la rue. On interdit aux enfants de jouer dans la rue et on refuse de leur donner, en constituant une commission d'urbanisme, le moyen de leur procurer dans un avenir plus ou moins rapproché des endroits où ils puissent s'ébattre en toute sécurité morale et physique. Ce règlement barbare, inouï, condamne les enfants à la paralysie infantile. Nous avons déjà la plus haute mortalité infantile; nous voulons aussi l'honneur d'affaiblir et d'abêtir les enfants de plus de cinq ans, comme nous tuons les plus jeunes.

On nous dit: Il est dangereux de jouer dans la rue. Qui ne le sait? Nous ne cessons de le crier. Le danger n'est pas que physique, il est aussi moral. Mais le danger physique, que est tous les jours démontré, tandis qu'on ne songe pas au danger moral, moins patent. Les enfants qui jouent à la balle s'exposent à l'écrasement. En jouant à la balle ils exposent aussi les passants, sans compter la propriété. Qui n'a eu un carreau cassé chez soi par une balle mal dirigée?

On dit encore: Il y a déjà des terrains de jeu; que ne les utilise-t-on? C'est exact. Il y a des terrains de jeu, mais situés, en certains cas, à des milles des demeures. Quelle mère y voudrait laisser aller son enfant, quand elle ne peut l'accompagner?

Si les autorités municipales étaient logiques, elles feraient tout ce qu'elles peuvent dès maintenant, pour remédier à la situation actuelle, elles mettraient à la disposition des enfants les propriétés de la ville, elles y installeraient des balançoires, des tourniquets, tout ce qui les attire. Elles utiliseraient l'immense terrain du parc de Maisonneuve. Elle y planterait des arbres. Elle le nettoierait. Au lieu de supplier la commission omnipotente d'établir une nouvelle voie de tramway pour la montagne, qui est déjà accessible, elle exigerait un service plus rapide de la ligne qui dessert le parc de Maisonneuve. Elle multiplierait

les voyages du traversier de l'île Sainte-Hélène elle construirait un pont ou une simple passerelle pour la relier à la terre ferme. Cela doit être possible sans nuire à la navigation.

Mais elle ne fait rien, rien, rien. Elle interdit aux enfants de jouer dans la rue et elle ne songe même pas, par des règlements municipaux, par des règlements, à empêcher que se produise à la périphérie cette congestion si dommageable du centre et hélas! irréparable. — Nos conseillers n'ont-ils donc point d'enfants?

Des milliers et des milliers d'enfants continuent de jouer à la balle dans la rue. Rien ne sera changé. Le règlement aura l'effet d'une goutte d'eau sur une pierre. De temps à autre la police poussera devant le magistrat quelques petits enfants en larmes, effrayés, peureux, bien moins voyous que ceux qui fréquentent les terrains de jeu situés à des milles de chez eux et les parents paieront après avoir essuyé l'ignominie de la comparution de l'un de leurs petits devant une cour de police.

A la même heure où ils verseront l'amende à la justice, dans tous les coins de la ville, sur tous les trottoirs, des milliers et des milliers d'enfants continueront de jouer à la balle, de briser des vitres, d'éborgner des passants. Admirable politique, administration intelligente, bienfaisante et saine!

Et la belle et noble ville continuera de produire des rachitiques et des anémiques avec la même rapidité et la même précision que les usines de Walkerville ou de Détroit produisent des Ford.

Pendant quatre ou cinq heures par jour, cinq ou six fois pendant les vacances, un pique-nique quelconque organisé sous les auspices d'une grosse feuille retirera de la rue un ou deux milliers d'enfants. Et l'on croira avoir sauvé la situation.

LOUIS DUPIRE.

Maître Bisailon

Il convient de donner ce titre bien français de "Maître" à celui qui, plus que tout autre, s'efforce de conserver ou d'implanter au Palais les habitudes et les traditions du Barreau de France. Maître Bisailon était, en effet, le trait d'union entre le Barreau français et le nôtre, comme, au point de vue politique, il était, dans son parti, tout depuis la mort de sir Louis Taillon, le trait d'union entre le passé et le présent.

Né à Laprairie le 12 mars 1851, Maître Bisailon était venu de bonne heure à Montréal, où il fit toutes ses études, d'abord au collège de Montréal, puis à l'Université McGill. Admis au Barreau en janvier 1877, il exerça sa profession avec sir Alexandre Lacoste jusqu'à l'élevation de celui-ci au poste de président du tribunal d'appel, puis il devint le chef de cette grande étude.

Il aimait passionnément le Palais, où il remporta, pendant plus de quarante-six ans, de nombreux succès.

La politique, qui l'attirait aussi — il accepta, deux ou trois fois, à la dernière heure, des candidatures dépourvues — ne l'empêcha jamais de donner à sa nombreuse clientèle le meilleur de son énergie et son travail le plus constant. Traditionnaliste et ennemi du changement, il ne voulait jamais quitter ses bureaux de l'angle de la rue Craig et de la Côte de la Place d'Armes où il exerça, sinon toute sa vie, du moins pendant plus de quarante ans.

La clientèle fut nombreuse et variée: il fut l'avocat de la ville de Saint-Louis jusqu'à son annexion à Montréal, et de la Chambre de commerce française pendant au moins quinze années.

Son ardeur au travail était insaisissable. Pendant des années, il retournait à son bureau après dîner, cinq soirs par semaine, pour n'en sortir qu'à minuit. Jusqu'à la fin, il plaça avec l'ardeur d'un jeune homme, subordonnant tout à l'intérêt de ses clients, sans pour cela manquer jamais à la courtoisie envers ses adversaires. Il fut créé Conseil de la Reine en 1887, après dix ans de Palais.

Maître Bisailon fut bâtonnier de l'ordre en 1910-11, soit l'année où le Barreau de Paris célébra son centenaire. Désertant pour une fois sa clientèle, il crut de son devoir de traverser l'océan, en hiver, pour assister aux fêtes qui eurent lieu à Paris à cette occasion. L'impression qu'il fit sur ses confrères de France fut excellente: elle valut à la bibliothèque du Barreau de Montréal un envoi de livres précieux, don du Barreau de Paris, et à lui-même l'estime constante de ses confrères parisiens. Aussi, quand, en 1919, il passa de nouveau par Paris, le bâtonnier convoqua-il d'urgence une réunion du Conseil de l'ordre pour recevoir celui qui était resté, aux yeux des avocats de la ville-lumière, le bâtonnier de Montréal. Il y a deux mois à peine, quand l'Association des avocats français songea à tenir ses assises à Rouen, ce fut Maître Bisailon qui fut invité à y représenter les avocats canadiens. Empêché d'y aller, il y délégua un confrère.

Dès sa sortie du collège, la politique le séduisit. Cartier était alors dans toute sa gloire et ce fut sous les ordres de ce chef que le jeune Bisailon fit ses premières armes. Il demeura inébranlablement attache

Expulsion de quatorze Allemands

ché au parti conservateur, dont il fut un des chefs les plus écoutés. Son éloquence faisait de lui un lutteur redoutable et son activité le portait à se dépenser sans ménager ses forces.

Son dévouement était tel que ses chefs en abusèrent. Quelques causes, pas très nombreuses, quand son parti était au pouvoir, furent sa seule récompense. En revanche, il plaça pendant des années, pour des honoraires aléatoires, toutes les contestations d'élections du district de Montréal. En deux occasions au moins, sachant d'avance qu'il occuperait un poste trop sédentaire pour sa combativité, son parti lui offrit l'hernie. Mais jadis, on ne songea à lui réserver un fauteuil de sénateur qui aurait de l'élevation de M. Mignault à la Cour suprême. M. Doherty voulut nommer M. Bisailon à la Commission internationale des eaux limitrophes; mais les ministres ontariens tenaient à récompenser M. Hearst, qui venait d'entraîner son parti à la défaite, dans la province voisine, et Maître Bisailon resta tranquille à son étude.

Élève du collège de Montréal, Maître Bisailon était resté profondément attaché à son *Alma Mater*. L'année dernière, on lui proposa un voyage à Vancouver qui parut le tenter; mais il le refusa, croyant de son devoir de rester à son poste de président de l'Association des anciens élèves de son collège, où un convention solennel devait se tenir. Les jeunes gens qui sortaient du collège de Montréal étaient toujours l'objet de ses sollicitudes particulières: il s'intéressait à eux, s'informait de leurs progrès, les aidait, le cas échéant, de ses conseils et même de sa bourse. Jamais il ne voulait quitter la paroisse sulpicienne de Saint-Jacques où il remplissait longtemps les fonctions de marguillier.

En 1912, pour récompenser ses longues années de dévouement à la cause française à Montréal, le gouvernement de la République lui donna la rosette d'officier de l'Instruction publique. La Légion d'honneur aurait suivi à brève échéance, sans le vote du parlement interdisant les décorations.

Peu après son entrée au Barreau, M. Bisailon épousa mademoiselle Suzanne Fortin, fille de l'honorable Pierre Fortin, ancien ministre des Terres de la Couronne. Madame Bisailon, épouse et mère modèle, surviva à son digne mari. De ce mariage naquirent trois enfants dont deux survivent: Pierre, imprimeur de la *Minerve*, et Madame Louis Bégué.

Dans le cercueil où il repose, Maître Bisailon est revêtu de son costume d'avocat. Ses mains tiennent le chapelet qu'il avait coutume de réciter, et sur sa poitrine est la rosette qui témoigne de la gratitude de la France qu'il a tant aimée et si bien servie. Les emblèmes des trois grandes amours de sa vie, avec celui de sa famille, le suivent ainsi dans la tombe.

Ed. FABRE-SURVEYER.

Bloc-notes

Qu'est-ce que cela signifie?

On a surtout relevé, dans le récent discours de M. Nicol au Rotary Club de Sherbrooke, les passages relatifs aux taxes qui pourraient frapper les automobilistes. Un autre paragraphe de ce discours appelle des éclaircissements.

D'après la *Tribune de Sherbrooke*, journal qui entretient avec le trésorier provincial de fort cordiales relations, le ministre aurait dit: "On se plaint en plusieurs milieux que la province de Québec impose de fortes taxes sur telles et telles choses, mais ceux qui se plaignent ainsi ne considèrent pas sérieusement nos besoins."

"Nous sommes obligés de faire face tous les jours à d'énormes dépenses. Nos institutions de toutes sortes ont grand besoin d'être secourues. Nos écoles surtout éprouvent le besoin de recevoir de l'aide. On se plaint que nous négligeons l'éducation dans notre province, alors que, pourtant, nous faisons des efforts pour lui prêter secours. Nos routes doivent être améliorées, de nouvelles écoles doivent être construites, des édifices publics doivent être bâtis, des ponts doivent être jetés sur nos rivières, etc."

"On doit alors comprendre que le gouvernement de notre province ne peut encourir d'assez formidables dépenses sans imposer des taxes. C'est tout logique. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Val-on s'attendre à recevoir du trésor provincial de fortes sommes de secours si on n'y verse auparavant aucun argent? Est-ce à l'heure où nos différents corps publics, institutions ou sociétés, nous adressent sans répit des demandes d'argent que les membres de ces organisations songent à blâmer leurs gouvernants pour imposer les taxes seules qui permettent de distribuer des secours. C'est le rôle de la taxe d'imposer le paiement d'un certain montant sur la classe des gens qui peuvent le supporter sans fatigue, afin de reporter ensuite ce montant sur les institutions nécessitées."

Ce texte est d'allure très générale, mais le texte publié par la *Gazette*

Il s'agit de quatorze directeurs de la teinturerie de Hoechst que les Français ont mis à la porte

— Arrestation de seize chefs communistes par la police de Bochum.

Les "camelots du roi" administrent une raclée à Marc Sangnier et à deux politiciens français.

BERLIN, 1er (S. P. A.). — On rapporte que les Français ont expulsé quatorze des principaux directeurs de la teinturerie de Hoechst. Une dépêche au *Vossische Zeitung* dit que la police de Bochum a fait une descente, hier, aux quartiers généraux communistes et a arrêté seize chefs. Les gendarmes ont saisi également des documents qui révèlent les méthodes d'organisation des communistes. Grâce à ces pièces il sera possible d'opérer l'arrestation des conspirateurs et de saisir des explosifs en d'autres villes.

UN TRUC ALLEMAND

Mannheim, 1er (S. P. A.). — Les contrebandiers du Rhin ont recours aux radeaux pour tenter de se soustraire à la taxe d'exportation de dix pour cent imposée par les Franco-Belges sur les marchandises expédiées hors de l'Allemagne.

Une dépêche de Rostheim dit, en effet, qu'on a vu un groupe de citoyens de cette localité, mercredi soir, en train de transporter des marchandises de l'autre côté du fleuve. Ces contrebandiers venaient du Palatinat.

Les soldats ont ouvert le feu et deux des contrebandiers ont été blessés, dont l'un est mort plus tard.

LA DETTE TURQUE

LAUSANNE, 1er (S. P. A.). — Les chefs des délégations alliées ont discuté avec Ismet-pacha aujourd'hui le grand problème qui reste à résoudre à la conférence du Levant, c'est-à-dire le paiement de l'intérêt sur la dette ottomane.

La Turquie désire être relevée de l'obligation de payer les coupons en monnaie étrangère. Elle affirme qu'en procédant de cette façon elle se ruinerait.

On n'a pas encore découvert de base d'entente, mais on espère fortement effectuer bientôt un compromis.

LA BELGIQUE VEUT DES EXPLICATIONS

BRUXELLES, 1er (S. P. A.). — L'ambassadeur de la Belgique à La Haye a reçu ordre de demander au gouvernement hollandais d'expliquer pourquoi quatre ministres du gouvernement de Hollande ont assisté en qualité officielle au banquet donné à Dordrecht en l'honneur de deux Belges condamnés à mort par défaut de comparution devant les tribunaux belges sous inculpation de trahison.

L'acte de trahison allégué était d'avoir participé à l'établissement d'un gouvernement flamand séparé durant la guerre, alors que la plus grande partie de la Belgique était sous la botte des Allemands.

M. MARC SANGNIER EST MALMESE

PARIS, 1er (S. P. A.). — Un groupe de jeunes partisans du député royaliste Léon Daudet ont eu recours, hier soir, aux méthodes fascistes à Paris. Le groupe des "camelots du roi" a tendu un piège au député Marc Sangnier. Ils lui ont donné une raclée et ont essayé de lui verser du goudron sur la tête et de lui faire prendre une dose d'huile de ricin. M. Sangnier a réussi à leur échapper.

Un autre camelot a guetté au passage M. Maurice Viollette et l'a arrosé d'encre, ainsi que sa femme, mais la police l'a arrêté. Un troisième s'est attaqué au député socialiste Marius Moutet, mais a été lui-même éconduit comme le précédent.

(Voir aussi en page 3)

et le *Star* du même jour (mercredi 30 mai) est plus précis, qu'il ne le soit pas autant que nous le voudrions:

"The provincial treasurer dwelt at length upon the increased demand for funds for educational purposes, and observed that the time was coming when the province would be obliged to assume the responsibility of direct taxation for school requirements, and incidentally, shoulder the educational responsibilities."

Traduisons aussi littéralement que possible:

"Le trésorier provincial a longuement traité des plus fortes demandes de fonds pour des besoins scolaires et observa que le temps arrive où la province serait obligée d'assumer la responsabilité de l'impôt direct pour les besoins scolaires et, incidemment, d'assumer les responsabilités scolaires."

Qu'est-ce que cela signifie? Et quelles modifications au régime actuel prévoit le trésorier provincial?

Quelles sont ces "responsabilités scolaires" nouvelles que M. Nicol voit incidemment tomber sur les épaules de la province?

C'est un point sur lequel il vaudrait mieux s'expliquer tout de suite afin qu'il n'y ait là aucun malentendu.

Les bons comptes font les bons amis, dit le vieux proverbe. Cela est vrai en plus d'un domaine.

Bon conseil

M. Perrault conseillait l'autre jour, non seulement à ceux qui songent à se faire colons, mais à tous les jeunes hommes — et aux autres — qui s'intéressent à l'avenir de la province de profiter des vacances pour visiter les régions nouvelles.

C'est un excellent conseil, et nous espérons que la voix du ministre de la Colonisation sera entendue.

Notre pays, d'abord, est très beau et nous le devrions mieux connaître. Puis, il est utile que tous ceux qui peuvent exercer une influence sachent quelles sont nos ressources vraies. Enfin, combien d'entreprises fructueuses auraient pu être montées à notre bénéfice, si nous connaissions mieux la province? A-t-on jamais songé aux entreprises américaines qui ont été projetées ou amorcées chez nous au cours d'excursions de chasse ou de pêche, qui furent, au fond ou indirectement, de véritables explorations commerciales ou industrielles?

A la bourse

Les méfaits du jaunisme commencent à frapper un certain nombre de gens. Des protestations s'élèvent d'ici et là contre l'exploitation intensive du crime et des procès d'assises.

Disons tout de suite que la plus efficace des protestations, c'est celle qui frappera à la bourse les exploitants de la curiosité morbide de la foule.

Tant que cette exploitation paiera, il y a grande chance qu'elle dure. C'est une constatation qui ne fait pas grand honneur à la nature humaine, mais qui correspond à une déplorable réalité et dont il faut tenir compte dans toute tentative de réaction.

O. H.

Les articles de M. Jean Guiraud

LES MISES AU POINT DE M. BOURASSA

Le rédacteur en chef de la *Croix*, M. Jean Guiraud, publiait dans son journal, depuis le commencement de mai, une série de "lettres" à M. Bourassa.

Le courrier d'Europe nous apporte la dernière de ces lettres, parue dans la *Croix* du 22 mai.

Nous commencerons demain la publication des mises au point qu'appelle, de la part de M. Bourassa, cette série de lettres.

Ces mises au point seront accompagnées du texte intégral de M. Guiraud.

EN PAGE 2:

La session d'Ottawa: On parle de la marine marchande et de subside, par Léo-Paul Desrosiers.

"L'invisible présence":

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication, sous ce titre, d'un nouveau roman de Marie Le Mièr, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier le grand talent.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pourquoi ce retard?

Montréal, 30 mai, 1923.
M. le rédacteur,
Le gouvernement, comme une tortue monumentale, se hâte lentement.

Nous accordera-t-il l'éditorial français du Commercial Intelligence Journal? Aucun article à cet effet n'a encore paru dans ce bulletin. Nous l'attendons avec impatience car il ne serait pas trop tôt que l'on reconnût au ministère du Commerce que le français est officiel au Canada.

Cette nouvelle imposition de \$1 sur ce journal me semble très louche, au moment où il est question de l'éditorial français. M. E. Bédard et R. Laplante, dans votre journal, ont déjà attiré l'attention du public sur ce sujet. Cette imposition est en effet très inopportune. Le ministère aurait dû y regarder à deux fois avant d'imposer une taxe comme celle-ci.

Ne réalise-t-on pas que pour une misérable somme de quelques centaines de dollars, on paralysera une publication qui apparaît de plus en plus nécessaire? Au moment où nous traversons une époque difficile au point de vue commercial et financier, que le meilleur de notre race s'en va à l'étranger, est-ce bien l'heure par une mesure arbitraire de limiter la publication de ce journal? Le ministre se montre pauvre politicien car son devoir, à conduite semblable tracée en lettres de six pouces de hauteur: Diffusions la littérature commerciale dans les deux langues afin de développer l'exportation et nécessairement notre industrie, ce qui donnera du travail à nos ouvriers et conséquemment des débouchés avantageux aux produits de nos cultivateurs.

Qui se souciera de payer un dollar pour un bulletin qui donnera un renseignement peut-être utilisable dans 2, 5 ou 10 ans? "Personne ne veut manger un os pour en avoir la moelle" dirait M. Léon Lorrain. Il ne faut pas que la publication de cet organe soit restreinte. Le *Devoir* ne le sommes-nous pas assez? C'est le *Devoir* à rester chez l'importateur du roi. Nous devons prendre auprès du ministère du Commerce afin de faire abolir cet acte arbitraire de notre administration. Le revenu en sera pratiquement nul et l'effet en sera trop nuisible.

Emile RICHARD.

FEU M. BISAILLON

L'ORGANISATION FEDERALE LIBERALE-CONSERVATRICE EXPRIME SES REGRETS DE LA MORT DE SON PRESIDENT. — L'ELOGE DU DEFUNT.

Une réunion d'urgence du comité de l'organisation fédérale libérale-conservatrice a été tenue au bureau de M. Rodolphe Monty, mercredi soir, à 5 heures p.m. Étaient présents, entre autres:

MM. Rodolphe Monty, C.-C. Balandy, André Fautoux, sir Horvath Laporte, Jos. Rainville, Narcisse Dupuis, général A.-E. LaBelle, Paul Lacoste, sénateur Blon-din, Eug.-H. Godin, C.R., J.-C.H. Dussault, C.R., Jos. Lemore, N.P., Charles Emard, sénateur Webster, J.W. Lamarre, sénateur Foster, Frank Curran, M. Stur, L.R. Lavallée, C.R., M. Cooper, John T. Hackett, Arnold Wainwright, C.R., J.-A. Lamarre, Thos. O'Connell, Alfred Forest, Léon Trépanier, Arthur Lalonde, Constant Gendreau, Emilien Gadois, Jos. Beaulieu, B. Panet-Raymond, Alfred Labelle, Godefroi Coffin.

La résolution suivante a été proposée par M. Eug.-H. Godin, C.R., et adoptée à l'unanimité:

"Les membres du comité de l'organisation fédérale libérale-conservatrice ont appris avec douleur le décès du distingué et dévoué président de cette organisation.

"M. Bisailon était un des derniers survivants de cette génération d'hommes publics qui firent leur début dans la politique sous ces chefs de notre parti qui ont jeté le plus grand éclat dans l'histoire politique du pays: Cartier, MacDonald, Chapleau, de Boucherville, Angers, Lacoste, Taillon, Casgrain, etc.

"Il apprit d'eux la constance dans le travail, le courage dans la lutte, la fermeté et la sincérité dans les convictions. Il ne pouvait y avoir relâche pour lui; sans cesse il fallait être sur la brèche. Il aimait la lutte pour la lutte elle-même, mais il l'aimait surtout pour la victoire, et la victoire elle lui donnait des joies, des bonheurs d'enfant; car telle était la sincérité de ses convictions que jamais ses victoires ou ses succès ne ceux de son parti n'étaient pas bien gagnés ni bien mérités. Mais si toute lutte pour lui était et devait être ardente et agressive, elle était sans amertume et ne lui laissait aucune rancoeur.

"La jeunesse l'intéressait surtout: il y cherchait les compétences, voulait y discerner et s'appliquant à favoriser et mettre de bon heure en valeur les hommes de demain. Avec le souvenir de son attachement, il lui laissait un noble exemple à suivre, comme il laisse à tous d'ailleurs la mémoire d'un bon et grand citoyen."

"Nous prions la famille du regretté défunt d'agréer les plus vives sympathies du comité de l'organisation fédérale libérale-conservatrice."

Arthur LALONDE, sec.

P. O. Gagné.

Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les États-Unis) pour faire connaître le "Devoir".

La session d'Ottawa

On parle de la marine marchande et de subsides

M. Lapointe fait voter son budget — Le renvoi de fonctionnaires sorois — M. Graham veut de l'argent pour les navires de l'Etat — Quelques incidents.

Ottawa, 1er. — Les séances de la Chambre ressemblent quelquefois à des audiences des tribunaux. De nombreux députés qui sont avocats y introduisent les moeurs du palais, avec cette propension à la chicane qui distingue les Normands. On y soulève des questions de procédure et de règlements parlementaires que l'on embrouille à plaisir tout d'abord, sans se comprendre; et le président donne ensuite sa décision, qui ne met pas toujours tout le monde d'accord mais empêche les incidents de continuer l'ordre du jour.

La députation a ainsi perdu deux heures, hier, et une heure aujourd'hui, à discuter des points de droits très subtils. Il s'agissait dans les deux cas de l'oléo-margarine. Le premier-ministre avait promis à M. Carroll de présenter sa résolution sur ce sujet, cet après-midi. Mais M. Motherwell avait au feuillet un bill sur l'industrie laitière; et ce bill était susceptible de modifier la décision sur la résolution de l'oléo-margarine. Or, les règlements de la Chambre défendent un débat sur une question qui touche à l'étude. Le cas se présentait d'une manière évidente et claire, et le président pouvait annoncer tout de suite sa décision. Mais le ministre de l'Agriculture a demandé à la Chambre la permission de retirer son bill parce que, dit-il, il y a eu des erreurs de rédaction, et l'auteur obscurci qu'il faudrait élucider. Le retrait du bill aurait permis à M. Carroll de procéder tout de suite avec sa résolution. Mais il fallait le consentement unanime de la Chambre; or M. Meighen a refusé au nom des conservateurs, soupçonnant sans doute une connivence quelconque entre le ministre de l'Agriculture et M. Carroll. "Étudier le bill", a-t-il dit, car je crois que M. Motherwell retire le bill pour laisser à son collègue et lui donner une chance de faire son plaidoyer en faveur de sa résolution.

Il restait un autre moyen de débattre cette fameuse résolution: c'était de suspendre, encore à l'unanimité, de la Chambre, les règlements qui interdisent la discussion. Mais il y a plusieurs députés dans le parlement qui ne veulent pas de l'oléo-margarine au Canada et qui se sont empressés de mettre des bâtons dans les roues. Il n'a donc fallu passer à d'autres matières; et M. Ernest Lapointe a présenté les crédits de son département.

Le ministre de la marine a fait passer son budget sans trop de difficultés; mais il a eu à faire face à plusieurs critiques. Les conservateurs veulent convaincre le gouvernement de patronage, et ils ne perdent jamais une occasion d'élever leurs accusations. Ils ont reproché à M. Murphy d'avoir passé très soudainement la tête de la Commission du service civil; et l'attitude aurait été beaucoup plus vive si le ministre des postes avait été en Chambre. Ils ont parlé longuement hier soir du scandale Duncan Marshall, le commissaire que M. Motherwell maintient à l'emploi du gouvernement sous les prétextes les plus divers. Ils ont pris M. Lapointe à partie cet après-midi. M. Meighen lui a reproché d'avoir congédié des employés en bloc, particulièrement au port de St-John, où de bons conservateurs occupent des emplois rémunérateurs. Et l'opposition a voulu obtenir une liste des fonctionnaires ainsi renvoyés.

M. Bureau, qui était en chambre à cet instant, a pris aussitôt la responsabilité des renvois. Il remplaçait son collègue, à cette date et s'est chargé de l'exécution au cours d'un voyage à Sorel. Des enquêtes faites, dit-il, l'on a trouvé qu'un employé était par exemple l'organisateur des bleus durant la dernière élection et que d'autres étaient coupables de parti pris politique. La plupart de ces fonctionnaires ne sont pas permanents, ajoute M. Lapointe; ils changent d'une année à l'autre, et l'on ne trouverait pas plus de trois ou quatre employés permanents qu'il a privés de leur position. D'ailleurs les conservateurs ne se sont pas gênés en 1911; ils ont démis 12,000 hommes environ; et ce n'est que justice de réinstaller ceux-là dans leurs anciennes positions.

Les conservateurs ne sont pas du même avis. Les enquêtes que le gouvernement fait sont de vraies farces déclare M. Meighen. Et s'il est vrai que les conservateurs se sont rendus coupables d'injustice en 1911, les libéraux ont le même péché à se reprocher pour 1896. Maintenant il faut oublier tout cela. Nous avons une commission du service civil et il faut en passer par elle.

C'est cette commission qui est une farce, riposte M. Cannon; les libéraux, dit-il, veulent des ministres qui gouvernent et assument toutes les responsabilités du gouvernement. C'est un peu la théorie de toute la députation libérale, qui ne se fait pas faute d'ignorer la Commission ou de la reléguer à l'arrière-plan, toutes les fois qu'elle le peut. Mais ce n'est pas une accusation de nature à nuire aux ministériels dans Québec.

Plus tard le comité a aussi effleuré un problème très important. On sait que durant la dernière guerre les pêcheurs canadiens pouvaient aller se ravitailler dans les ports américains, et les pêcheurs américains dans les ports canadiens. Mais depuis, le gouvernement américain a défendu l'entrée de ses ports à nos pêcheurs; les leurs ont continué à se servir de nos ports moyennant une patente à très bon marché. Ils peuvent ainsi envoyer aux États-Unis, de nos ports, le poisson qu'ils ont capturé, sans payer de droits tarifaires, tandis que nos pêcheurs s'ils veulent suivre cet exemple et profi-

ter du marché américain, doivent payer les droits très élevés du tarif Fordney-McCumber. Cette situation est injuste pour nos pêcheurs; ils réclament énergiquement du gouvernement une défense absolue pour les pêcheurs américains qui se ravitaillent dans nos ports ou d'y expédier leur poisson aux États-Unis. Ce sont des représailles qui s'imposent, disent-ils, tant que les États-Unis maintiendront leur barrière tarifaire contre notre poisson, tout en profitant des avantages qu'ils nous leur donnent. M. Ernest Lapointe s'est plutôt déclaré de cet avis en Chambre, ce soir. Il a annoncé cependant que le gouvernement n'a pris encore aucune décision. Mais comme ce problème intéresse vivement les Provinces Maritimes, qu'il a même beaucoup plus d'importance que les autres à l'heure actuelle, on croit que le cabinet se rendra prochainement aux demandes de nos pêcheurs qui son aussi des électeurs.

On a aussi recommandé au ministre de donner un traitement plus élevé aux gardiens de phares, qui n'ont pas de quoi vivre, d'amalgamer le département du dragage du ministère des pêcheries avec celui des travaux publics et celui des chemins de fer. Il y aurait là beaucoup d'argent à épargner.

On accuse ensuite le département des pêcheries d'avoir acheté un navire, le *Mary Stewart*, pour \$80,000 afin de s'en servir comme brise-glaces, lorsqu'il n'en vaut pas \$20,000 et est absolument impropre à l'usage qu'on veut en faire. On parle aussi de patronage dans la Nouvelle-Ecosse, et des subsides que l'on accorde aux compagnies de navigation qui établissent un service entre le Canada et les Antilles. Les navires de la marine marchande ne sont pas construits pour transporter les marchandises qu'échangent les deux pays; ils trouvent divers cargaisons, mais il faut s'adresser ailleurs pour les autres produits. Les progressistes soulèvent un débat de plusieurs heures sur cet article. Le gouvernement, disent-ils, n'a pas droit de donner des subsides à une compagnie transatlantique qui fait une concurrence à la marine marchande du Canada. C'est augmenter son déficit d'une manière indirecte et le mettre en mauvaise posture; c'est donner virtuellement un monopole à la compagnie qui l'obtiendra; c'est légaliser en partant d'un mauvais principe, car le subside ne devrait pas exister. M. Robb répond que sans subsides nous ne pourrions avoir un service avec les Antilles et qu'alors les Antilles briseront leur traité commercial avec nous puisque le traité est fonction de service. L'article de \$400,000 passe sur division, après un amendement de M. Irvine pour que cette somme soit réduite à \$300,000.

Enfin, M. Graham fait voter une somme de \$1,000,000 pour les chemins de fer nationaux et d'un peu plus d'un million pour la marine marchande; M. Duff, député de Lunenburg, déclare à la Chambre qu'il fera un discours plus tard sur ce sujet puisque, dit-il, selon lui, le gouvernement n'a pas droit de dépenser un sou de l'argent du peuple canadien pour la marine marchande.

Léo-Paul DESROSIERS.

Visite des ingénieurs

Les délégués au congrès de l'"American Society of Mechanical Engineers", à Montréal, ont été hier après-midi, les hôtes de la Dominion Engineering Works, Limited, qui leur a fait visiter tous ses établissements alors que les machines étaient en pleine opération. Ils étaient au nombre d'environ deux cent cinquante, leurs femmes comprises.

Après la visite des établissements de la Dominion Works, les délégués sont allés visiter les rapides de Lachine à bord du vapeur *Empress*.

Les permis de construction

Voici les derniers permis de construction accordés à l'hôtel de ville:

1. Thériault, rue St-Dominique, quartier Villieray, 3 logements, \$5,000.

Succession Henry Morgan, rue Sherbrooke, quartier Préfontaine, 1 logement, \$4,000.

N. Paquette, rue Dandurand, quartier Rosemont, 2 logements, 1 magasin, \$6,000.

O. Monette, rue St-Charles, quartier Ahuntsic, 1 logement, \$2,000.

C.-E. Gosselin, rue Hadley, quartier St-Paul, 3 logements, \$3,200.

A. Chamberland, rue de Châteaubriand, 2 logements, \$3,500.

A. Raymond, rue Cherrier, quartier Lafontaine, un garage, \$5,000.

Fin.

Faillite à New-York

New-York, 1. — L'une des plus vieilles et des plus grosses maisons de courtage faisant affaire sur le New-York Curb, Jones et Baker, vient faire face à des difficultés financières. Trois créanciers ont par une pétition, demandé une mise en banqueroute. Quelque temps après, le curb annonce la suspension de cette maison. Le curb conduisait secrètement depuis une semaine, une enquête sur les affaires de ce bureau de courtage. La compagnie prétend qu'elle est solvable.

La distribution des prix au Conseil des Arts et Manufactures

M. Thomas Gauthier a présidé cette soirée pour la vingt-cinquième fois. — M. J.-L. Perron représentait le gouvernement provincial. — Allocution de M. Cyrille Delage.

Listes des lauréats proclamés hier soir.

La distribution annuelle des prix du conseil des Arts et Manufactures a eu lieu hier soir au Monument national.

La soirée avait été organisée par M. J.-L. Bérubé, secrétaire du conseil des Arts et Manufactures. M. Thomas Gauthier a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Parmi les autres principaux invités, on remarquait: MM. Cléophas Blouin, vice-président du conseil des Arts et Manufactures; J.-O. Marchand, président de l'École des Beaux-Arts; Janvier Vaillancourt, Arthur Vaillancourt, représentant du Board of Trade; T.-P. Crowe, Ludger Gravel, notaire Georges De-Guise, A.-C. Miller, directeur-secrétaire de la Commission scolaire du district Centre; Samuel Casavant et M. J.-D. Langevin, instituteur.

M. THOMAS GAUTHIER

Il y a vingt-cinq ans, a dit M. Gauthier, que je préside la séance de distribution des prix du conseil des Arts et Manufactures.

Il rappelle ensuite que les cours du conseil des Arts et Manufactures, depuis leur fondation jusqu'en 1898, n'existaient qu'en peu d'endroits, et à Montréal, ils étaient confinés à des locaux bien exigus et situés d'une façon peu accessible au gros de la population. Nous sommes collègues d'ailleurs et moi, qu'une légère augmentation de subsides pourrait assurer des résultats beaucoup plus considérables. Et en effet, depuis lors, chacun de nos rapports annuels a pu faire constater dans nos écoles un progrès constant et une popularité croissante.

Nous n'avons pas d'autres moyens de propagande, dit M. Gauthier, que notre exposition de travaux d'élevés chaque année, et surtout les articles et comptes-rendus bienveillants que nos journaux veulent bien nous consacrer régulièrement.

L'octroi du gouvernement provincial est resté pratiquement le même depuis quelques années. Et cependant tel est l'avantage de plus en plus reconnu de nos classes, que le nombre de nos élèves s'est élevé cette année à 3,331. Sur ce nombre, près de 200 sont fréquentes l'école de Montréal. C'est la plus forte inscription que nous ayons jamais eue.

J'aime à rappeler que ces élèves sont pour la plupart obligés pour venir à nos classes, de prendre sur leur légitime repos. L'an dernier, je disais que l'âge de nos élèves allait de 15 à 40 ans. Cette année nous avons, à un de nos cours, un jeune homme de 66 ans. Ici plus de 900 jeunes filles ou jeunes femmes suivent les classes de modes et de coupe et couture.

M. J.-L. PERRON

M. J.-L. Perron a parlé ensuite au nom du gouvernement provincial. Il note l'importance de la soirée où tous les éléments de la société ont tenu à se faire représenter. "C'est donc dire, continue M. Perron, toute l'importance de cette institution comme elle est la seule institution du genre qui est le fruit de notre province qui veut apprendre, s'instruire et réussir. L'école des arts, en effet, ne s'occupe pas de former des sujets pour une classe privilégiée mais pour toutes les classes. C'est l'école par excellence du peuple, l'école de tous ceux qui sans distinction de leur rang social, de leurs talents et de leurs dispositions, veulent améliorer leur condition sociale.

"Rappelons-nous que cette école existe depuis cinquante ans" ajoute M. Perron. "Grâce au bel esprit civique de nos gouvernants, en 1872, une école des Arts et Manufactures fut créée. C'est la seule dans notre province, si elle n'est pas dans le monde entier."

"L'école des Arts et Manufactures a produit jusqu'ici des sujets qui se sont distingués non seulement ici mais à l'étranger", ajoute le ministre de la voirie.

"L'école des Arts, depuis ses cinquante années d'existence a fait des progrès incroyables. Les statistiques démontrent que lors des premières années, et tout particulièrement lors de sa fondation, en 1872, elle ne comptait qu'environ 275 élèves, tandis qu'aujourd'hui, plus de 3,500 élèves suivent régulièrement les divers cours qui ont été institués. Depuis cinquante années, 147,500 élèves sont passés par cette institution."

M. Perron fait ensuite allusion aux deux noces que tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de l'École des Arts et Manufactures sont heureux de célébrer à l'occasion de cette fête de fin d'année. L'école des Arts existe d'abord depuis cinquante ans et sur ces cinquante années d'efforts constants faits pour développer dans cette province l'enseignement technique et pratique, vingt-cinq se sont écoulées sous la direction de M. Thomas Gauthier.

M. Delage parle ensuite et souhaite que plusieurs institutions du genre prennent naissance dans notre province, car l'enseignement qui y est donné ne pourra jamais être trop étendu ni trop développé. Il forme le vœu qu'au mois de septembre prochain, lors de la réouverture des cours du conseil des Arts, un nombre d'élèves encore plus considérable soit inscrit.

Quelques brèves remarques ont été ensuite faites par MM. Pêchevin, Léon Trépanier, maire suppléant, Mgr l'archevêque, représentant Mgr l'évêque, et le Rév. Robinson, représentant l'évêque anglican Farthing.

Les élèves des divers cours ont exécuté un programme musical sous la direction du professeur J. J. Goulet. Ensuite tous les invités ont fait la visite de l'exposition

des travaux d'élèves. M. Thomas Gauthier a donné hier midi au club Saint-Denis, un banquet à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de présidence au conseil des Arts et Manufactures.

Voici la liste des premiers prix décernés aux élèves du conseil des Arts et Manufactures pour l'année écoulée.

LES LAUREATS

COURS DU JOUR

DESSIN A MAIN LEVEE — Troisième année: 1er prix: Mlle Germaine Marotte; 2e prix: Mlle Anna Mailloux. Deuxième année, 1er prix: Mlle Gabrielle Racicot; 2me prix: Miss Ruby Poulson. Première année, 1er prix: Mlle Gertrude Karch; 2e prix: Miss Dorothy Johns.

PEINTURE — Quatrième année, 1er prix: Mlle G. Villeneuve; 2e prix: Mlle Judith Ste-Marie. Troisième année, 1er prix: Mlle L.-H. Napier. Deuxième année, 1er prix: Miss Freda Smith. Première année, 1er prix: Miss Clarice Holland; 2e prix: Miss Ernestine Knopf.

COUPE (Dames), 1er prix: Mme Joseph Lefebvre; 2e prix: Mlle Donald David.

COUTURE (Dames), 1er prix: Mme Maria Lemay; 2e prix: Mlle Anyssa Roch.

COUTURE (section du dessin), 1er prix: Mlle Pauline Hébert; 2e prix: Mlle Yvonne Chartier.

CHAPEAUX (Dames), Diplôme: Mlle Antoinette Giroux, Mlle Adrienne Cadieux. 1er prix: Mme A. Demers; 2e prix: Mlle Berthe Prud'homme.

FLEURS ARTIFICIELLES, 1er prix: Mlle Lucienne Rivet.

COURS DU SOIR

DESSIN A MAIN LEVEE — Quatrième année, 1er prix: J.-G. Brown. 2e prix: M. Massicotte. Troisième année, 1er prix: J.-B. Soucy; 2e Léonide Roussel. Deuxième année, 1er prix: Mlle Rose Auger; 2e prix: P.-E. Pilon. Première année, 1er prix: Miss Mildred Hill; 2e prix: Mlle Simone Levy.

DESSIN A MAIN LEVEE — Première année, Mention honorable: Miss Isabella Magor, E.-K. Berger, Mlle Lucille Chopin, Félix Rivard.

MODELAGE — Hors concours, Ernest Aubin, Mlle DeMontigny Giguère, Mlle Alice Nolin. Troisième année, 1er prix: Mlle Marie Bouchard. 2e prix: Miss G. Percival et J.-B. Soucy. Deuxième année, 1er prix: Cyrille Paboulin; 2e prix: Mlle Lucille Waechter et Mlle V. Aubuchon. Première année, 1er prix: Aimé Normandeau et Mlle Esther Doré; 2e prix: S. Kirshner.

DESSIN D'ARCHITECTURE — Troisième année, 1er prix: A. Adamchuk. Deuxième année, 1er prix: A. Deschamps. Première année, 1er prix: Hack Zaitlin; 2e prix: Hubert Dubreuil.

LITHOGRAPHIE, 1er prix: Xavier Cummings; 2e prix: Alfred Dorval.

SOLFÈGE — Quatrième année, 1er prix: Mlle Gabrielle Desmarais. Troisième année, 1er prix: Réalino Morel, Mlle Gabrielle Lagloire. Deuxième année, 1er prix: Mlle Jeanne Virolles; 2e prix: A. Parent, Mlle Annette Beaudart, Béatrice Langlois. Première année, 2e prix: Mlle Alexandrine Racicot.

DESSIN MECANIQUE (Monument National) — Deuxième année, 1er prix: Jules D'Auray; 2e prix: A. Albert. Première année, 1er prix: M. Bellefleur; 2e prix: A. White.

DESSIN MECANIQUE (147 rue Chartier) — Quatrième année, 1er prix: W.-R. Nale; 2e prix: R. Standing. Troisième année, 1er prix: G. Marshall; 2e prix: C.-E. Stucker. Deuxième année, 1er prix: A. Leonard; 2e prix: A. Jackson. Première année, 1er prix: E. McGill; 2e prix: J. Ferguson.

DESSIN MECANIQUE (Usines Angus) — 1er prix: A. Axford; 2e prix: C. Horribin.

PLOMBERIE (Cours pratique) — 1er prix: Chs Bélanger; 2e prix: Sidney Fisk; 3e prix: Roméo Niquet.

PLOMBERIE (Cours théorique) — 1er prix: Wilfrid David; 2e prix: Charles Hurd; 3e prix: Rémi Poirier.

PEINTURE D'ENSEIGNES ET LETTRAGE — Troisième année, 1er prix: H. Blanthorne. Deuxième année, 1er prix: Roland Smith; 2e prix: H. Halley. Première année, 1er prix: Gaston Brochu; 2e prix: Miss Sophie Mayman.

MENUISERIE — Deuxième année, 1er prix: J.-P. McAlway; 2e prix: Vital Giroux. Première année, 1er prix: Eugène Giroux; 2e prix: I. Napp.

CONSTRUCTION D'ESCALIERS, Quatrième année, 1er prix: A. Handfield. Deuxième année, 1er prix: Philéas Brazeau. Première année, 1er prix: A. Laflamme; 2e prix: E. Bond.

COUPE (Dames) 1er prix: Mme Mathias Lambert; 2e prix: Mlle Annette Gill; 3e prix: Mlle Gilbert Pénin.

COUTURE (Dames) — 1er prix: Mlle Eva Girard; 2e prix: Mlle Yvette Leclerc; 3e prix: Mlle Louise Paradis.

CHAPEAUX (Dames) 1er prix: Mlle E. Hébert; 2e prix: Mme E. Labelle; 3e prix: Mlle J. Bourbonnais; 4e prix: Mlle Emérence Roy, présenté par Mlle G.-M. Kaye; 5e prix: Mme H.-L. Garlick, présentée par Miss Ferns.

CERTIFICATS D'ETUDES: Mlle B. Corbeil, Mlle Gabrielle Fortin.

L'EXPOSITION MISSIONNAIRE DU VATICAN

La proposition du Saint-Père d'ouvrir au Vatican, à l'occasion du prochain jubilé de 1925, une Exposition mondiale des missions, a été accueillie avec le plus grand enthousiasme par les Révérends Supérieurs, procureurs et secrétaires des Ordres et des Instituts missionnaires. Le Saint-Père en a témoigné beaucoup de satisfaction et a, sans plus tarder, donné ordre d'organiser l'Exposition.

POUR PREPARER L'EXPOSITION MISSIONNAIRE

Avant tout, il importe que chaque institut missionnaire choisisse un représentant compétent, actif, dévoué à la cause des missions et qui se consacre tout entier au succès de l'exposition. Ce représentant devra être d'une habileté à traiter à cet effet avec les missions confiées aux instituteurs, et aussi avec le comité de l'exposition. Son nom sera communiqué à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Ce représentant ou délégué se mettra sans délai en rapport avec les vicaires et préfets apostoliques ainsi qu'avec les supérieurs des missions appartenant à l'institut, auxquels, d'autre part, la Sacrée Congrégation s'adressera directement pour leur suggérer de nommer également un délégué spécial dans chaque mission.

Les supérieurs des instituts missionnaires feront savoir au comité, le plus tôt possible, et en tous cas avant la fin du prochain mois d'octobre, l'espace approximatif dont ils pensent avoir besoin dans chaque section pour leurs missions respectives.

PLAN GENERAL DE L'EXPOSITION MISSIONNAIRE

Dans son plan général, l'exposition sera en effet divisée en cinq sections correspondant aux cinq parties du monde: Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie. Dans chaque section prendront place les diverses missions d'après les instituts auxquels elles sont confiées et qui, on en a la confiance, rivaliseront d'un saint zèle, pour le plein succès de l'exposition.

Une section centrale, de caractère scientifique, aura pour objet de mettre en lumière l'état actuel de l'évangélisation du monde, le progrès successif des missions: là seront exposées des cartes géographiques, des diagrammes, des publications, etc.

Quant aux objets à exposer, la plus ample liberté est laissée aux instituteurs missionnaires. Il convient cependant de rappeler que l'exposition se propose de donner aux visiteurs une idée des différentes missions et des aspects divers de l'activité missionnaire. On y admettra donc ce qui regarde le pays et son climat, le peuple et ses moeurs, le degré de culture et de civilisation, le culte païen et le vrai culte, les moyens employés pour l'évangélisation, les difficultés surmontées, les fruits obtenus. On donnera la préférence à ce qui est spécial à chaque mission et l'on évitera la banalité de répliques inutiles.

On admettra d'ailleurs à l'exposition les objets de mission qui se trouvent déjà en Europe. On n'exclut pas l'idée de faire venir des indigènes pour les faire participer à l'exposition mais, en ce cas, tout doit être étudié à temps et préparé d'accord avec les organisateurs de l'exposition.

Les objets exposés resteront la propriété de ceux qui les présenteront. Des instructions seront données en temps voulu pour l'envoi

de ces objets et la manière de les retirer. On n'a pas cru devoir, au moins pour le moment, inviter les instituteurs religieux féminins à concourir séparément à l'exposition; mais chaque institut s'occupera des religieuses qui sont, en quelque sorte, sous sa dépendance ou qui travaillent dans les missions qui lui sont confiées.

de ces objets et la manière de les retirer.

On n'a pas cru devoir, au moins pour le moment, inviter les instituteurs religieux féminins à concourir séparément à l'exposition; mais chaque institut s'occupera des religieuses qui sont, en quelque sorte, sous sa dépendance ou qui travaillent dans les missions qui lui sont confiées.

LE CONCOURS DES FIDELES

Les frais seront évidemment considérables. On y fera allusion dans une lettre qui sera prochainement adressée à tous les évêques du monde pour annoncer l'exposition et l'on espère que les personnes qui le pourront ne manqueront pas d'y contribuer et de coopérer ainsi d'une façon méritoire au mouvement missionnaire.

LA MUSIQUE

AUDITION DES ELÈVES DE Mlle MAKIER

C'est la période des défilés d'élèves sur la scène; il y en a de toutes les catégories et ceux qui étudient le chant sont loin d'être les moins intéressants. Ainsi, hier soir, c'était le concert annuel des élèves de Mlle Makier à la salle de l'école Montcalm, avec les concours appréciés de Mlle Gabrielle et Cécile Alard et Jeannine Fortier, pianistes et de madame Maubourg-Roberval, pour la mise en scène. Le programme était abondamment chargé, trop même; les auditions d'élèves d'ailleurs, s'ils provoquent un intérêt local, ont aussi le grand désavantage de se terminer trop tard; ils engendrent plutôt la lassitude, quand on aurait pu si bien les goûter en condensant plus, tout en faisant aussi complet.

A peu près vingt-cinq figurants ont paru tour à tour et impossible de parler de chacun en particulier. En général, on a bien chanté et on ne peut exiger d'élèves ce que beaucoup de professionnels ne peuvent faire parfaitement; on doit se contenter de les encourager. Plusieurs ont remporté un notable succès, les autres ont fait de sensibles progrès; et c'est là la consolation de tous. Le défaut général est encore le manque de vie, il y a peu d'âme

CALENDRIER

DEMAIN SAMEDI, 2 JUIN 1923
DE L'OUTAVE

Lever du soleil, 4 heures 26.
Coucher du soleil, 7 heures 37.
D. Q. le 6, à 4 heures 25 minutes du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 76.
Même date l'an dernier, 77.
Minimum aujourd'hui, 47.
Même date l'an dernier, 41.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.98. 11 heures a.m. 29.92.
1 heure p.m. 29.96.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE FRANCO-BELGE

Les hommes d'Etat belges et français discuteront mercredi à Bruxelles l'émission d'une nouvelle monnaie dans la Ruhr — Autres questions à décider.

PARIS, 1er (S. P. A.). — On a appris aujourd'hui que le programme de la conférence des hommes d'Etat français et belges qui doit avoir lieu à Bruxelles mercredi prochain est tracé.

On discutera, entre autres choses, le projet d'émission d'une monnaie nouvelle dans la Ruhr et la Rhénanie. La chose devient de plus en plus pressante par suite de la baisse constante de la valeur du mark.

Les délégués vont aussi débattre les moyens de rendre plus profitable l'exploitation des chemins de fer de la Ruhr et de la Rhénanie. Ils décideront aussi sur la question des marks allemands introduits en Belgique durant la guerre.

SOEUR LeROYER

Elle devient supérieure de l'Hôtel-Dieu en remplacement de Soeur Biron décédée dernièrement.

La révérende Soeur LeRoyer a été nommée cet avant-midi supérieure de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de feu la révérende Soeur Biron, décédée et inhumée au cours de la semaine dernière. La cérémonie, qui a eu lieu à 8 heures et demie, était présidée par M. l'abbé René Labelle, supérieur des Sulpiciens. Celui-ci représentait officiellement Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, et était assisté des camériers de l'Hôtel-Dieu.

La nouvelle supérieure de l'Hôtel-Dieu est la soeur du R. P. Carrière, ancien provincial des RR. PP. Jésuites et actuellement à Sudbury, et de M. Carrière, de la maison Carrière et Sénécal, opticiens, de Montréal. Elle est également la soeur de la révérende Soeur Carrière, aussi attachée au personnel de l'Hôtel-Dieu. Son nom fut changé en celui de Soeur LeRoyier afin qu'il n'y ait pas confusion.

La révérende Soeur LeRoyier avait été successivement hospitalière en chef de l'hôpital et première compagne de l'hospitalière en chef en même temps qu'en charge des laboratoires pendant ces cinq dernières années.

SAISIE D'UN NAVIRE JAPONAIS

Les Soviétiques de Sibirie s'emparent d'un bateau nippon et font 72 prisonniers.

TOKIO, 1er (S. P. A.). — Les autorités russes du gouvernement soviétique de Sibirie ont saisi un bateau de pêche japonais et ont jeté en prison les 72 membres de l'équipage pour avoir pénétré en dedans de la limite des sept milles.

A venir jusqu'à présent, les pêcheurs qui s'étaient tenus en dehors de la zone des trois milles n'avaient pas été molestés.

ON LIBERERA LES CAPTIFS

On dit que les Chinois relâcheront dans quelques jours les prisonniers qu'ils détiennent actuellement à Paotzuku — C'est la nouvelle qu'annoncent un Américain et un Anglais qui viennent eux-mêmes d'être mis en liberté.

Tien-Tsin, 1. (S. P. A.). — Tous les captifs étrangers détenus par les bandits chinois dans leur château-fort de Paotzuku seront remis en liberté dans quelques jours, d'après le major Robert A. Allen du corps médical américain, qui est arrivé, hier soir, avec l'Anglais W. Smith. Ils ont tous deux été relâchés par les Célestes.

Les autorités chinoises ont demandé aux bandits comme preuve de leur bonne foi de remettre en liberté deux prisonniers étrangers. La proposition répugnait d'abord aux bandits, déclare le major, mais finalement ils s'exclamèrent: "Très bien, nous relâcherons deux têtes grises".

Le touriste anglais Smith, qui a près de soixante ans; était transporté de joie. Il se dit heureux de pouvoir reprendre son voyage d'extrême Orient. "A l'avenir", ajouta-t-il, "j'éviterai les endroits infestés par les bandits".

L'Anglais a apporté avec lui tout un panier de souvenirs. Le major Allen rapporta une vieille épée murie d'un fourreau original, qu'il avait échangée contre une boîte de cigares.

Les compagnons de Smith étaient surpris de voir un homme de son âge supporter si bien les terribles marches forcées que les bandits imposaient à leurs prisonniers. M. Smith ne se plaint de rien. "Nous n'avons pas fait acte de poltronnerie", a-t-il déclaré; "nous avons vécu des moments extraordinaires, émouvants et même romanesques, mais je ne voudrais pas recommencer pour un million de dollars."

LE PRIX DAVID

ON ATTEND LE RETOUR DE M. DAVID.

On nous mande de source officielle que l'information parue hier dans plusieurs quotidiens au sujet de l'attribution du prix de littérature David est prématurée, et qu'il n'y a là qu'une rumeur dont on n'a pas autorisé la publication. Ce prix ne sera pas décerné avant le retour de M. David lui-même; il annoncera officiellement les noms des lauréats à sa rentrée au Canada.

M. David sera de retour de France vers la fin de juin.

Le travail du dimanche à Québec

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Québec, 1 (D.N.C.). — Les autorités municipales de la ville de Québec vont s'occuper activement de la question du travail du dimanche dans cette ville. Cette décision a été prise, hier soir, au comité des finances, à la suite des remarques de l'échevin J. Emond qui dit que le nombre de ceux qui travaillent le dimanche à Québec augmente sans cesse. M. P.-H. Bédard, président du comité des finances, a déclaré qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Frais élevés d'expropriation

IL EN COUTERA ENCORE, DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OUVERTURE DE PLUSIEURS RUES. — CREDITS DE \$72,183.92.

Les commissaires ont approprié une somme de \$72,183.92 en frais d'expropriation pour l'ouverture, le prolongement ou l'élargissement de neuf rues dans les limites de la ville. Ces crédits approuvés par le conseil se subdivisent comme suit:

Un crédit supplémentaire de \$365.54, afin de permettre à la ville de déposer une somme de \$2,017.63 entre les mains du notaire de la Cour supérieure et de payer les honoraires et les indemnités aux intéressés, pour l'élargissement de la rue Drolet, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Laurier.

Un crédit supplémentaire de \$3,461, afin de permettre le dépôt de \$11,474, pour l'ouverture de la rue Benoni.

Un crédit supplémentaire de \$38,706.58, pour permettre le dépôt de la somme de \$73,887.38, pour l'ouverture de la rue Villieray, entre les rues Papineau et Lajeunesse.

Un crédit de \$26,470.80, pour l'expropriation de la rue Monkland, à partir du boulevard Décarie jusqu'à la rue Sherbrooke.

Un crédit de \$1,302, pour le prolongement de la rue Briand, dans le quartier Saint-Paul, jusqu'à la rue de Biencourt.

Un crédit de \$1,000, pour l'ouverture de la montée Saint-Michel, dans le quartier Rosemont, entre le boulevard Rosemont et les usines Angus.

Un crédit supplémentaire de \$1,045, pour l'élargissement de la rue Saint-Laurent, entre le tunnel du Pacifique-Canadien et la rue Rolette.

Un crédit supplémentaire de \$170, pour l'élargissement de la rue St-Denis, entre la rue des Carrières et le tunnel du Pacifique-Canadien.

Un crédit supplémentaire de \$70, pour l'ouverture de la rue Bromby, entre les rues de Razilly et Dorothée.

Le comité a de même recommandé d'accepter les offres de la succession Strahan, et de MM. C.-W. Fortin et T. Sutton, de certains redevances pour l'ouverture des rues Saint-Denis et Henri-Julien, dans le quartier Ahuntsic.

AU MARCHÉ

LA PLACE BONSECOURS ETAIT TRES AGALANDEE AUJOURD'HUI. — LEGUMES ET SALADES ABONDENT. — QUELQUES PRIX.

Gros marché aujourd'hui sur la place Jacques-Cartier, le plus gros peut-être de toute la présente saison. Les marchands, en effet, semblaient plus nombreux que jamais et leurs voitures débordaient de légumes frais et appétissants de toutes sortes. La demande étant inférieure à l'offre, les prix, comparés à ceux de la semaine précédente, ont quelque peu fléchi sur tous les articles en montre, surtout vers l'heure de midi et alors que les étalages menaçaient, apparemment du moins, de demeurer trop garnis au gré des producteurs.

Voici les derniers prix demandés pour quelques-uns des principaux légumes:

Oignons rouges, \$1.25 la poche; carottes, \$1.00; navets, \$1.50; pommes de terre, de \$1.00 à \$1.25; rhubarbe, 25 sous le paquet de douze pieds; échalottes, 70 sous la douzaine de paquets; radis, 50 sous la douzaine de paquets également; salade (laitue), 25 sous les trois pieds.

Les enfants au cinéma

M. Gérard Tremblay, secrétaire des Syndicats catholiques et nationaux, communique au conseil un projet de réforme au sujet de l'entrée des enfants dans les cinémas. Les syndicats veulent défendre l'entrée des cinémas à tout enfant âgé de moins de seize ans, qu'il soit accompagné ou non.

La requête se lit ainsi: "Le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux, dans le but de supprimer les abus répétés, qui se font sur l'admission des enfants dans les cinémas, même accompagnés de leurs parents, et dans le but d'indiquer un remède véritablement efficace à la conservation morale de l'enfance, demande à la ville de Montréal, qu'à juridiction en la matière, d'interdire aux enfants en bas de 16 ans, accompagnés ou non de leurs parents, l'entrée aux cinémas (exception faite, bien entendu, de certains films éducatifs)."

Nominations militaires

Québec, 1 (D.N.C.). — Le major Dupuis, du Royal 22ème régiment, a été nommé adjudant pendant que l'adjudant Plynna a été nommé commandant de compagnie.

Les feux de forêts

Québec, 1 (D.N.C.). — Plusieurs feux de forêts ont éclaté dans la région de Québec depuis quelques jours. Les principaux semblent être ceux du rang 2 de la seigneurie de Lotbinière et de Paton, Montmagny. On signale un feu dans le canton Nelson, mais il est mal éteint. Les feux mentionnés hier, continuent, mais ne semblent pas augmenter d'intensité.

A Arthabaska

Québec, 1 (D.N.C.). — M. L.-A. Taschereau ou M. J.-E. Caron représentant le gouvernement provincial au banquet que les citoyens d'Arthabaska veulent offrir à leur député, M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation.

La Fête-Dieu à Québec

Québec, 1 (D.N.C.). — La paroisse du Saint-Sacrement et celle des Pères Franciscains ont célébré hier soir, la Fête-Dieu à l'extérieur de l'église au milieu d'un grand concours de fidèles.

Aux deux endroits, il y a eu procession dans les rues de la paroisse, bénédiction du Saint-Sacrement et allocutions.

NOTES MARITIMES

LE MOIS QUI COMMENCE PROMET D'ETRE PLUS ACTIF ENCORE QUE LE PRECEDENT. LE REGINA SERA PROBABLEMENT A MONTREAL DEMAIN SOIR. — ON ATTEND LE MONTROSE ET LE METAGAMA, CES JOURS PROCHAINS.

Nous faisons ici hier, sous cette même rubrique, une brève revue synthétique du mouvement des navires dans le port de Montréal au cours du mois de mai précédent, le premier de ce mois ayant coïncidé, cette année, avec l'arrivée du premier navire de la présente saison de navigation. Nous notions, à ce sujet, que jusqu'à date, le nombre des arrivages enregistrés officiellement avait été de deux cent quatre exactement et celui des départs, pour le même laps de temps, de cent dix-neuf, ce qui nous permettait d'en conclure que les événements semblaient devoir confirmer les prévisions optimistes de ceux qui n'ont pas craint de prédire une saison maritime des plus actives.

Le mois de juin qui commence aujourd'hui, entendons-nous répéter cet avant-midi dans certains cercles maritimes et dans les bureaux de la Commission du port, promet d'être encore plus actif que le mois de mai sous tous les rapports.

D'après l'avis de plusieurs personnes intéressées en matière de navigation, les arrivages et départs de navires augmenteraient au moins de 25 à 30 pour cent au moins au cours des prochains trente jours, et cela aussi bien en ce qui concerne les océaniques, paquebots à passagers ou cargos, que les vapeurs de fret affectés au service des grands lacs, ces derniers servant surtout au transport des grains, du bétail et du charbon.

PAQUEBOTS ATTENDUS

Le Regina, de la ligne White-Star Dominion, venant de Belfast avec 215 passagers de cabine et 733 en troisième classe, était signalé, vers les neuf heures ce avant-midi, comme à la Pointe Renommée. Il est attendu à Québec au cours de la nuit prochaine et sera probablement à Montréal demain soir.

Si le Regina ne subit aucun retard imprévu, il mouillera dans les eaux du port de la capitale environ neuf jours, et se sera heureusement après son départ de Belfast.

Un autre paquebot, le Montrose, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est également attendu à Québec au cours de la nuit de samedi, et à Montréal dimanche soir ou très tôt lundi matin. Il vient de Liverpool, Belfast et Greenock, et a à son bord 316 passagers de cabine ainsi que 817 en troisième classe.

Le Metagama, de la même compagnie, est aussi attendu pour le milieu de la semaine prochaine. Il sera suivi de près, nous informons, par l'Athenia, de la ligne Cunard.

Service des signaux

Grosse Isle. — Montant, à 50 milles, à 20 a.m. "Alphard". Isle aux Grues. — Montant à 7 h. 20 a.m. "Strong". Descendant à 11 h. 45 p.m. "Algeria". 1 h. 05, aujourd'hui, "Marlock". 1 h. 10 a.m. "Knorckferna". 3 h. 05 a.m. "Twickenham". 5 h. 10 a.m. "Daghill". Cap Saumon. — Montant à 5 h. a.m. "Richelieu". Descendant hier à 3 h. p.m. "Glenorm". Descendant à 7 h. 30 a.m. "Twickenham". Pointe-Père. — Montant à 1 h. 30 a.m. "Willow Box". 1 h. 45 a.m. "Fispol". Montant à 5 h. 45 a.m. "San Mamedonia". 6 h. 25 a.m. "Jolley May". 9 h. 10 a.m. hier, "Conia". 80 milles à l'est, à 9 h. 50 a.m. "Githra".

MATANE, montant, 4.30 p. m.

CAP MADELINE, Sud, montant 7 a. m. "ETNA MARC". 9 p. m. hier, "LORD STRATHCONA". 8 p. m. "MAN. CIVILIAN", descendant 6 a. m.

POINTE RENOMMÉE, montant 1 a. m. bateau lance 9 a. m. "REGINA". 8 a. m. hier, "MARIA RASIC". 4.30 p. m. "KIRKTON". 9.30 p. m. Gopher remorquant "LAURA MARKER". descendant, 3.30 a. m. "NURTURETON". 6 a. m. "MINNIE DE LARINAGA". 6.30 a. m. "ST. STEHEN". 7.30 a. m. "DOMIRA". 8 a. m. "SWIFT SURE".

Rivière St-Jean. — Descendant à 1 h. p. m. hier, "North Shore". Anticosti, Pointe Ouest. — Montant à 2 h. p. m. hier, "Savoy".

Pointe Tupper. — Montant à 5 h. p. m. hier, "Canadian Cruiser". Pointe Plate. — Montant à 10 h. p. m. hier, "Watika". descendant à 7 h. 30 p. m. hier, "Hagland".

Hadifax, N.-E. — Montant à 3 h. p. m. hier, "Digby". 2 heures a.m. ce matin, "Eastern Leader". Descendant à 10 h. p. m. hier, "Toronto".

Les cheminots belges

Bruxelles, 1. (S. P. A.). — Le syndicat national des cheminots s'est réuni, hier soir, et a résolu de contester la grève qui paralyse le transport et le travail de graves embarras à l'industrie depuis quelques semaines. Des délégués sont partis pour persuader aux grévistes de reprendre immédiatement le travail.

Le syndicat a pris cette décision pour se laver de l'accusation d'être soudoyé par l'Allemagne.

La Fête-Dieu à Québec

Québec, 1 (D.N.C.). — La paroisse du Saint-Sacrement et celle des Pères Franciscains ont célébré hier soir, la Fête-Dieu à l'extérieur de l'église au milieu d'un grand concours de fidèles.

Aux deux endroits, il y a eu procession dans les rues de la paroisse, bénédiction du Saint-Sacrement et allocutions.

Internationale et syndicats

MISE AU POINT DU SECRÉTAIRAT DES SYNDICATS NATIONAUX ET CATHOLIQUES AU SUJET DU RENVOI DES OUVRIERS NATIONAUX SUR LE CHANTIER DU PALAIS DE JUSTICE.

Le Secrétariat des syndicats catholiques et nationaux de Montréal nous envoie la note suivante pour publication:

"La nouvelle, intitulée: Les ambitions de l'Internationale, que vous avez publiée hier en page trois est quelque peu inexacte. Il s'agit du contrat du palais de justice. Les syndicats catholiques et nationaux n'ont jamais déclaré qu'ils se contentaient, pour les charpentiers-ménisiers, d'un salaire de 65 sous l'heure. Nos membres travaillent actuellement à ce salaire et nous sommes loin d'être opposés à ce qu'ils soient augmentés. Bien au contraire, il est certain que les charpentiers-ménisiers sont les hommes de métier les moins bien rémunérés, si l'on regarde la difficulté du métier et le nombre d'outils dispendieux qu'ils sont obligés d'avoir. Les charpentiers-ménisiers, pour la plupart, ne travaillent que 8 à 10 mois par année. C'est dire que le salaire de 65 sous est l'extrême minimum qu'on devrait payer aux ménisiers. C'est dire aussi que nos membres seraient fort heureux d'avoir 80 sous de l'heure. Mais là n'est pas la question principale.

"L'an dernier, les organisateurs des syndicats se sont adressés au ministre Galigne pour obtenir qu'une part équitable du travail leur soit donnée sur le contrat du palais de justice. Promesse solennelle leur fut faite. Lorsque le contrat fut commencé, deux représentants des syndicats de la construction MM. R. Binette et G. Tremblay s'adressèrent à M. Scouris, contremaître pour plaquer quelques ménisiers. Celui-ci déclara que le chantier était international et que l'Atlas avait un contrat avec l'union internationale. Lorsque la chose fut portée à la connaissance des autorités de l'Atlas Construction, cette compagnie nia catégoriquement avoir un contrat avec l'Internationale. La Compagnie s'engagea alors à mettre de nos ménisiers à l'ouvrage et à nous donner la part de travail qui nous revenait. C'est hier que nos ménisiers furent mis au travail. Les membres de l'union internationale firent alors grève, non pas pour le salaire, mais à cause de la présence de nos membres. C'est une courtoisie que nous n'oublierons pas."

La Cie Atlas, pour éviter des troubles sur un chantier du gouvernement, fit alors sortir nos membres du chantier.

Voilà l'histoire. Elle établit une chose: c'est que le gouvernement provincial, s'il était sincère dans ses déclarations de nationalisme ouvrier, aurait prévu par des clauses spéciales annexes au contrat que le palais de justice serait fait partie par les unions internationales, partie par les unions nationales catholiques. Ce sont des frictions auxquelles il faut s'attendre. Qu'on se mette bien en tête également que les syndicats de la construction entendent bien faire travailler leurs membres aux plus hauts salaires possibles."

Pour un vol léger

LE JUGE DELORMIER REJETTE L'ACCUSATION PORTEE PAR M. F. BISAILLON CONTRE M. A. SAINTE-MARIE. — POURSUITE DE \$1106.

Le juge Albert Delormier a rendu son jugement ce matin dans la cause de F. Bisailon contre A. Sainte-Marie.

M. Sainte-Marie avait fait arrêter M. Bisailon sous l'accusation de lui avoir volé trois pommes. L'accusation a été rejetée avec dépens et le prévenu a aussitôt intenté une poursuite au montant de \$1106.

Le juge a déclaré que la poursuite avait été intentée imprudemment de la part de Sainte-Marie et que la victime était bien fondée à recevoir une somme de \$200.

Il a entendu ensuite une cause de P. Brissette contre A. Bougie. Il s'agit d'une réclamation au montant de \$208 reconnue par billet.

Actrice élue députée en Angleterre

Londres, 1er (S. P. A.). — Mlle Mabel Russell, actrice, épouse du capitaine Hilton Phillips, a été élue à l'élection partielle tenue aujourd'hui dans la circonscription de Warwick-Tweed du Northumberland. Elle s'était présentée comme candidate conservatrice et avait deux adversaires, un libéral et un travailliste. Le comte était autrefois représenté par le mari de Mlle Russell, déqualifié à cause des irrégularités commises par son agent d'élection. Mlle Russell est la troisième femme qui se fait élire à la Chambre des communes.

Voici le résultat du scrutin: Russell, 12,600 voix; capitaine Harold Robinson, libéral, 3,858; G. Diver, travailliste, 3,966.

Accident du travail

Québec, 1er (D. N. C.). — Henri Dubuc, un jeune homme de 18 ans, demeurant à Saint-Sauveur, a été victime d'un accident, hier après-midi, au cours de son travail. En montant dans une échelle, il a fait une chute qui lui a causé un violent choc nerveux.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, Dubuc a reçu les meilleurs soins et il s'est rétabli peu à peu.

Sauvée de la conflagration

On espère que les efforts tentés pour épargner White River de l'incendie qui la menace auront du succès.

SAINT-PAUL, Minnesota, 1er (S. P. A.). — La situation s'améliore dans le district de White River, Ont., et au nord du Minnesota où les feux de forêts ont fait d'énormes ravages depuis quelques jours.

Le vent s'apaise et les efforts des pompiers volontaires ont sauvé White River d'une conflagration, temporairement du moins, car la ville, menacée depuis plusieurs jours, n'est pas encore tout à fait hors de danger.

Cent quarante-cinq gardes-forestiers ont empêché le feu qui dévorait les arbres près du lac Wilson de se communiquer à la forêt nationale.

L'incendie qui progresse d'une façon rapide près du lac Pickerel, à l'est de Wilson, Minnesota, présente beaucoup de difficultés. Tout a été consumé sur une étendue de dix mille acres environ.

On n'a pu circonscrire le théâtre de l'incendie. Plusieurs chantiers ont été rasés par les flammes, hier.

COMMISSAIRE AUSTRALIEN A NEW-YORK

MELBOURNE, 1er (S. P. A.). — Le premier ministre d'Australie, M. Bruce, a déclaré que l'Australie ne croit point qu'il faille nommer un ambassadeur à Washington. Aucune démarche dans ce sens ne sera entreprise.

En Vente Aujourd'hui

Records



HIS MASTER'S VOICE
Copyright © 1900-1909 by EMILE BERLING

de Juin

Barney Google—Novelty Fox Trot	Orchestre de Danse "Melody King"	216407
I'll Be Here When You Come Back—Fox Trot	Orchestre de Danse "Melody King"	
April Smiles—Valse	Les "Troubadours"	19054
Zenda—Valse	Les "Troubadours"	
By the Shamilar—Fox Trot	Paul Whiteman et Son Orchestre	19043
Sweet One—Fox Trot ou Shimmy	One-Step Paul Whiteman et Son Orchestre	
Rosalie—Fox Trot	L'Orchestre Great White Way	19045
Loose Feet—Fox Trot	L'Orchestre Benson de Chicago	
New Hampshire—Fox Trot	Zez Confrey et Son Orchestre	19046
Marchéte—Pot Pourri Fox Trot	L'Orchestre Great White Way	
You Tell—I Stutter—Fox Trot	Original Pensylvaniana Serenaders	19049
Trot Red Head—Fox Trot	Les "Collegians"	
I Want a Pretty Girl—Fox Trot	Brooke Johns et Son Orchestre	19051
Don't Cry, Swanee—Fox Trot	Brooke Johns et Son Orchestre	
Who's Sorry Now?—Fox Trot	Memphis Five	19052
Snakes Hips—Fox Trot	Memphis Five	
Liiza—Fox Trot	Zez Confrey et Son Orchestre	19055
Down Among the Sleepy Hills of Ten-Ten-Tennessee—Fox Trot	Orchestre Great White Way	
Véronique—Valse (Clarinettes et Accordéon)	The Happy Trio	73605
Dear Granny—Polka (Clarinettes et Accordéon)	The Happy Trio	

A jamais dans mon cœur (sur l'air de "Forever in My Heart")	José Delaquerrière de la Gaîté Lyrique	263147
C'est toi (sur l'air de "Come Back Old Pal")	José Delaquerrière de la Gaîté Lyrique	
La Valse de la Mariée (Baryton avec orchestre)	Hector Pellerin	263148
C'est l'Habitude (Baryton avec Orchestre)	Hector Pellerin	
Rencontre (sur l'air de "Carolina in the Morning")	Hector Pellerin	263149
Crépuscule (sur l'air de "Tell Her at Twilight")	Hector Pellerin	
Out Where the Blues Begins	John Steel	19053
Mother's Love	Elliott Shaw	

10 pouces, à double face, \$1.25	
A Kiss in the Dark	Olive Kline
The Man in the Moon	Lucy Isabelle Marsh 45348
Oh, Dry Those Tears	Elsie Baker
Song of the Soul	Elsie Baker 45349

Nobles of the Mustic Shrine—Marche	Fanfare Sousa	19056
The Dauntless Battalion—Marche	Fanfare Sousa	

(Précédemment publié comme Records Spéciaux) 10 pièces, double face, 75c. Sur la Place d'un Marché Persan—Ière Partie (Descriptif)	
Sur la Place d'un Marché Persan—2ème Partie (Descriptif)	Orchestre Princess 216402
Gypsy Love Song (Solo de Violon)	Orchestre Princess Rae Eleanor Ball
Song of Love (Solo de Violon)	Rae Eleanor Ball 216403
Cat's Whiskers—Fox Trot	Orchestre de Danse "Melody King"
Shamrock—Fox Trot	Trio Harry Thos 216404
The Cross of May—Fox Trot	International Orchestra
The Cup of Forgetfulness—Tango	Orchestre de Típica Fresedo 73506
My Old Love—Tango	Orchestre de Max Dolin
For Her Alone—Tango	International Orchestra 73639

RECORDS A L'ÉTIQUETTE ROUGE 10 pouces. \$1.50.

The Blue Lagoon	Mischa Elman	66144
(1) La Boca de Pepita (Les Lèvres de Pepita) (2) Boiero (En espagnol)	Emilio de Gogorza	66135
	Louise Homer	87359
The Lane to Ballybree	Titta Ruffo	87360
Handstaff—Quand'ero paggio (Lorsque j'étais un Page)	Reinald Werrenrath	66145
Handstaff—At the End of the Road		

12 ROUGES. A L'ÉTIQUETTE ROUGE. \$2.25

Quatuor en C Mineur-Scherzo (2ème Mouvement)	Quatuor Flonzaley	74801
Africana—O Paradiso! (Oh, Paradis !)	Benjaminio Gigli	74804
I Vespri Sicilliani—O tu Palermo! (Les Vêpres Siciliennes—Oh, Palerme !)	J. Martonesi	74808
Hymne Fasciste (En italien)	Giovanni Martinelli	74809

**"La Voix de son Maître"
Victor**

COLLEGE DE BARBIERS

FAUVE-VOUS occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent pour obtenir un métier moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprentissage. S'adresser au Centre Collège 40 St-Laurent

Aux Imprime

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés.
avec les cours. Jour ou soir. Licence pour
toute position assurée. Cours privés pour
tous. S'ad. Comblomb, 700, Demoulin-
guy. Tél. 4344.

Impressions

Dépt. des
Impressions

Et Nous sommes en mesure

PLATRIER
D. PARE

ENTREPRENEUR
Induits et blanchissage, 1546 Papineau.
Telephone St-Louis 6793J.

MAIN
7460

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

A VENDRE A SACRIFICE
Ferme avicole Langlois, St-Jérôme.
Qué. S'ad. Gunn, Langlois.

HOPITAL NOTRE-DAME
Soumissions demandées

Trop de narcotiques
Mlle Alina Fortin, 23 ans, est

**LA COMMISSION
DES CATHOLIQUE
MONTRÉAL**

Des soumissions sous enveloppe scellée, marquée "SOUSSION" seront reçues au bureau des soumissions, jusqu'à cinq heures du soir, vendredi le huitième jour de juin prochain, 1923, pour les travaux

complètement dénué de sens. L'histoire de l'hôpital, rue Sherbrooke est, comme on le voit, l'exaltation, l'inaconnerie, béton, briques, couverture, charpente, menuiserie, vitrage, peinture, vitrage, tuiles, marbre, fer forgé, ferronnerie, ascenseurs, électricité, plomberie, écouts, chauffage, ventilation, etc.

Les plans et devis, pourront être examinés, et sur application faite à l'avance seront prêtés à tour de rôle aux soumissionnaires.

Le cahier de banque, accepté, représenté.

Mme Pierre Virbelle, 75 ans, 6/8, avenue Bloomfield a été renversée hier soir, par un tram au coin des rues Mont-Royal et St-Laurent, et a succombé à ses blessures deux jours après.

M. Paul Saint-Germain, 65 ans, 1/2, rue St-Jacques, a été renversé par un tram, au coin des rues St-Jacques et St-Laurent, et a succombé à ses blessures deux jours après.

Les plans et devis sont déposés chez les soumissionnaires, à la suite de la vente, chez M. Ch. David, architecte, 100, rue St-Jacques, à partir du 1er juin 1923.

stant deux pour cent du prix de la sous-
mission, devra accompagner celle-ci.
L'administration se réserve le droit d'ac-
cepter ou de rejeter, une ou aucune des
sous-missions offertes.

CHARENTAIS, LER et A. J. LAPIERRE

Les voleurs sont entrés hier soir chez M. Joseph Lanier, 1119, rue Saint-Hubert et y ont pris une montre et une bague, d'avoir tout bouleversé.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précédent et le jour correspondant l'an dernier :

Beurre, cois... 4.636 5.108

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin :

FARINE

1ère qualité, le baril... \$7.30

2ème qualité, le baril... \$6.80

Forêt, à boulanger, le baril, \$6.60

OEUF

Oeufs spéciaux... 35c.

Oeufs choisis... 36c.

Oeufs frais... 29c.

Seconde qualité... 27c.

BEURRE

Crémère, choix no 1... 32c.

No 2... 30c.

En bloc d'une livre... 33c.

Crémère, choix no 2... 31c.

FROMAGE

Fort, à la meule... 32c.

Au morceau... 34c.

Doux, à la meule... 19c.

Au morceau... 20c.

Oka... 40c.

MIEL

Le miel blanc coulé se vend 15c.

la livre, par 30 livres.

Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du miel, sont fournis par la maison Z. Linoges et Cie, limitée, 26, rue William.

SAINDOUX

En finette... 16 1/2

En seau... 17c.

SIROP D'ÉRABLE

Sirop nouveau, le gallon... \$2.15

Sucre d'érable, la livre... 25c.

POMMES DE TERRE

Voici les prix de gros pour les pommes de terre :

\$1.40 les 80 lbs au wagon ; au gros, \$1.40 les 80 livres et \$1.35 les 80 livres, au magasin.

(Les prix des pommes de terre nous sont fournis par la maison A. Lalonde, 237, rue St-Paul.)

VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 26 et 27 c. et les autres plus lourds de 24 à 25c. Les jambons cuits font 37c et le bacon 27c.

Banque de France

Paris 1er. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants :

Encaisse-or... 155 000

Encaisse-argent... 104 000

Billets en circulation... 234 842 000

Dépôts du trésor... 35 105 000

Autres dépôts... 383 477 000

Effets escomptés... 41 743 000

Prêts... 20 337 000

Rembourse par l'État... 400 000 000

+ Augmentation — Diminution.

Banque d'Angleterre

Londres 1er. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants :

Reserve totale... 1 272 000

Circulation... 1 270 000

Encaisse... 2 217

Autres valeurs... 1 652 000

Autres dépôts... 377 000

Dépôts de l'État... 8 177 000

Billets en réserve... 1 208 000

Valeurs de l'État... 391 000

La proportion de la réserve de la Banque à son passif est de 19.06 pour cent.

La semaine dernière elle était de 20.27 p. c.

Taux d'escompte 3 pour cent.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

1er juin 1923.

Echéance Prix Rendement

1 déc. 1923 100.90 4.67

1 oct. 1931 101.40 4.82

1 mars 1937 102.40 4.78

1 nov. 1923 100.55 4.93

1 déc. 1927 103.20 4.78

1 nov. 1933 105.20 4.87

1 déc. 1937 107.85 4.76

1 nov. 1924 100.45 5.27

1 nov. 1934 103.00 4.97

1 nov. 1927 102.25 4.98

1 nov. 1932 102.70 5.16

Cours du change

Cote des devises étrangères fournie par L.G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Cours moyens le 1er juin 1923 :

New-York, Montréal... \$4.64 \$4.74

Londres, livre... \$0.60 \$0.66

Paris, franc... \$0.60 \$0.66

Bruxelles, franc... \$0.60 \$0.66

Rome, lire... \$0.475 \$0.486

Genève, franc... \$1.806 \$1.851

Amsterdam, florin... \$3.902 \$4.014

Madrid, peseta... \$1.520 \$1.560

Berlin, mark... \$0.0016 \$0.0018

Stockholm, cour... \$2.674 \$2.734

Christiania, cour... \$1.16 \$1.174

Copenhague, cour... \$1.850 \$1.900

Rio de Janeiro, milr... \$1.018 \$1.044

New-York, dollar, prime 2 1/2 %.

La compagnie de Chicoutimi

Londres, 1er. — Sir Frederick Becker, président l'assemblée annuelle de la compagnie de pulpe et de papier dont il est le président, a dit que l'on était à établir la compagnie de Chicoutimi sur une meilleure base financière. Il est essentiel, a-t-il dit, que le chemin de fer, dont on a déjà construit environ 30 milles, soit prolongé autour du lac Saint-Jean. Le premier ministre de la province de Québec, M. L.-A. Taschereau, a promis de faciliter la tâche de la compagnie en autant que le gouvernement de Québec le pourra, a dit M. Becker.

LES GRAINS

G.A. Beaubien, courtier en grain et en transport, édifice du Board of Trade, a reçu ce matin les dépêches suivantes qu'il nous communique :

Chicago, 1. — Des dépêches de Liverpool portent que le fait dominant sur ce marché est l'augmentation de l'offre du blé des Indes ; quoique les envois cette semaine n'aient été que de 346,000 boisseaux, on en attend d'autres plus considérables la semaine prochaine. Une dépêche particulière reçue de Londres mande que le surplus des Indes sera d'environ 55,000,000 de boisseaux de blé blanc Kurrachee.

LES RESERVES ARGENTINES

Les réserves argentines dans les ports de l'Argentine, cette semaine, sont, pour le blé, 5,920 boisseaux, comparativement à 6,660 la semaine dernière et à 5,550 la semaine correspondante l'an dernier ; pour le maïs, 6,400 boisseaux, comparativement à 6,000 la semaine précédente et à 5,200 la semaine correspondante l'an dernier. On ne donne pas de chiffres pour l'avoine.

Les taux du change aident les acheteurs au comptant. Les ventes de blé pour l'exportation ont été considérables depuis quelques jours. Les prix cependant ne sont que fermes vu que l'offre est abondante. Les travaux agricoles progressent bien, le temps étant favorable.

LE RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

La Banque de Montréal vient de publier son deuxième rapport sur l'état des récoltes au Canada. De fortes pluies ont grandement amélioré les récoltes qui lèvent dans les provinces de l'Ouest. Les semences se sont terminées dans de bonnes conditions. L'aspect général est bon. Dans le Québec les labours ne sont pas entièrement terminés, en dépit du retard du printemps, les récoltes ensemencées sont en bonne condition. En Ontario la pluie a retardé les semences. La saison est en retard de quinze jours mais la végétation reprend le temps perdu. Dans les Provinces Maritimes les conditions sont encore défavorables et peu de semences ont été faites. Les arbres fruitiers ont bien hiverné. En Colombie britannique les perspectives sont bonnes pour toutes les récoltes excepté pour les pommes de terre et les petits fruits.

DE LA PLUIE DANS L'OUEST

Les rapports météorologiques dans l'Ouest du Canada sont très favorables. De fortes pluies et une température plus élevée bénéficient beaucoup à la récolte. Hier dans plusieurs régions il est tombé une pluie abondante qui produira le plus grand bien. On l'a dénommée "la pluie de \$25,000,000".

LES PRIX AU COMPTANT

La maison Quintal et Lynch, rue Saint-Pierre, nous communique les prix suivants pour les ventes de grains au comptant sur le marché de Montréal :

Le marché est ferme pour le blé et l'avoine ; faible pour le foin.

BLE

No 1, Northern \$1.32 1/2 à \$1.33

No 2, Northern \$1.31 à \$1.32 1/2

AVOINE

No 3, Canada ouest... 57c.

No 2, Canada ouest... 60c.

No 1, extra d'alimentation... 57c.

No 1, d'alimentation... 56c.

No 2, d'alimentation... 54c.

Mais Jaune No 2... 97 1/2-28.

No 1, d'alimentation... 55c.

No 2, d'alimentation... 53c.

Mais Jaune No 2... 97c.

Blé à volaille, le 100 livres... \$2.00

Les valeurs minières à la Bourse

Les gouverneurs de la Bourse de Montréal ont décidé d'inaugurer une section régulière pour les valeurs minières qui marchera de pair avec le groupe des hors-cote. De plus, on a décidé que le groupe des hors-cote, du moins, pour les valeurs qui sont traitées en nombre suffisant pour le justifier, sera admis aux honneurs du "ticker". Le nouvel arrangement entrera en vigueur le 1er juin. La circulaire annonçant les changements porte la signature de M. Arthur Bruneau, président de la section des hors-cote.

Voici la liste des valeurs minières qui seront cotées en Bourse :

Beaver Consolidated Mines Limited ; Kirkland Lake Gold Mining Co., Limited ; McIntyre Porcupine Mines, Limited ; West Dome Consolidated Mines ; The Dome Mines Co., Limited ; Lake Shore Mines Limited ; Nipissing Mines Co., Limited ; Wright Hargraves Mines, Limited ; Teck Hughes Gold Mines, Limited.

Voici les abréviations qui seront en usage sur le "ticker" :

Dryden Paper, D.Y. ; Eastern Engineering, E.E. ; Laurentide Power, L.P. ; Montreal Tramways and Power, T.P. ; St. Maurice Power, S.P. ; Southern Canada Power, S.C. ; Argonaut, A.R. ; Beaver Consolidated, B.C. ; Dome Mines, D.M. ; Hollinger, H.L. ; Kirkland Lake, K.L. ; Lake Shore, L.S. ; McIntyre Porcupine, M.P. ; Nipissing, N.P. ; West Dome, W.D. ; Wright Hargraves, W.H. ; Teck Hughes, T.H.

Le boni diminue

On annonce une nouvelle diminution du boni ou actions communes accordée aux souscripteurs des obligations convertibles, 8 p. c., de la compagnie de l'Hotel Mont-Royal. Tout récemment ce boni avait été réduit de 30 à 20 p. c. La nouvelle réduction prendra effet le 15 juin ou à une date antérieure. On prévoit même le cas où le boni disparaîtrait entièrement. Le prix courant du marché pour les actions communes de l'Hotel Mont-Royal est d'environ \$40 l'action.

La compagnie "Crédit-Canada, Ltée." s'est portée récemment acquéreur de la dernière tranche d'obligations. Actuellement celles-ci sont offertes au public avec le boni de 20 p. c.

A Wall Street

New-York, 1er (10 heures 30) — Les commandes de ventes prédominaient en ouverture aujourd'hui à la Bourse. L'abondance de l'offre de stocks pétroliers était attribuable aux procédures de banque-roule prises contre la plus grande maison de courtage faisant affaires sur le New-York Curb et qui s'occupait beaucoup des émissions des pétroles.

La California Petroleum a néanmoins persisté à monter ; la touche du nouveau haut de 117 3/4, à la suite d'un gain de 1 point 3/4. Le Baldwin a conquis un point. Le General Electric a baissé de trois points des premières ventes.

Le Martland Oil a marché sur les traces du California Petroleum, mais les autres stocks pétroliers étaient enclins à la lourdeur. Le Standard Oil of California et le Phillips Petroleum ont retrouvé deux d'un point. Le Studabaker et le Mack Truck ont également fait pas en arrière d'un point. La plupart des actions sidérurgiques travaillaient au cède de fractions.

L'American Hide and Leather préférait est tombé de 1 point 1/4. L'Underwood Typewriter, a, contre, enregistré un gain net de 2 points 3/4, et le Colorado Fuel s'est haussé d'un point.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFREY et Cie, courtiers, 101 ouest, rue Notre-Dame.

Valeurs Ouv. Mid. Cl.

Am. Sugar... 29 30

Am. Can... 102 104 1/2

Am. Inter... 141 140 3/4

Am. Locomotive... 11 10 3/4

Am. Smelting... 61 60 3/4

Am. Tel. and Tel... 91 91 1/4

Am. Woolen... 45 44 1/2

Anconada... 45 44 1/2

Ballou and S.E... 131 129 3/4

Baldwin... 131 129 3/4

Bell Telephone... 48 47 1/2

Bohlinger Steel... 117 115 3/4

California Petroleum... 152 151 1/2

Can. Pacific... 25 24 1/2

Central Leather... 25 24 1/2

Chandler Motor... 25 24 1/2

Chicago Rock Island... 25 24 1/2

Chino Copper... 131 129 3/4

Corn Products... 47 46 1/2

Cosden Oil... 72 71 1/2

Crucible Steel... 175 174 1/2

General Electric... 12 11 3/4

International Nickel... 25 24 1/2

Keweenaw... 74 73 1/2

Midvale Steel... 96 95 3/4

New-York Central... 74 73 1/2

Reynolds... 74 73 1/2

Southern Pacific... 134 133 1/2

Texas Oil... 52 51 1/2

U.S. Industrial Alcohol... 97 96 3/4

U.S. Rubber... 67 66 3/4

U.S. Steel... 67 66 3/4

Willamette Overland... 67 66 3/4

Cotations hors-liste

(Fournies par L.G. Beaubien et Cie.)

A.M.D.L. — Argonaut Gold Mining Co., 77 ach. ; 78 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Beaver Consolidated Mines Co., 33 ach. ; 34 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Canadian Industrial Alcohol, 14 ach. ; 15 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Dryden Paper, 18 1/2 ach. ; 19 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Eastern Engineering, 26 ach. ; 27 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Hollinger, 30 ach. ; 31 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Laurentide Power, 60 1/2 ach. ; 61 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Manitoba Power, 23 1/2 ach. ; 24 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

McIntyre Porcupine Mines, 19 vendeurs ; 2000 à 79, 500 à 77 vendeurs.

National Brick, 10 ach. ; 11 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Reynolds, 15 ach. ; 16 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

St. Maurice Power, 42 ach. ; 43 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Saguenay P., 13 ach. ; 14 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Southern Canada Power, 44 1/2 ach. ; 45 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Tram, Power, 15 ach. ; 16 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

Tram, Power, 15 ach. ; 16 vendeurs ; 2500 à 79, 500 à 77 vendeurs.

COTES HORS-LISTE

(Liste fournie par Walter Kavanagh et Cie, 55, rue St-François-Xavier.)

Alberta Pac. Grain 7 1/2 p. c. 95

Alberta Pac. Grain 7 1/2 p. c. 106

Anglin Norcross 7 1/2 p. c. 95

Argonaut Gold 7 1/2 p. c. 78

Belding Corticelli 7 1/2 p. c. 90

Belding Corticelli 7 1/2 p. c. 30

Brandram-Henders 7 1/2 p. c. 91

Brandram-Henders 7 1/2 p. c. 42

British Am. Oil 7 1/2 p. c. 90

Can. Car and Found. Notes 90

Can. Connecticut Cotton 8 1/2 p. c. 91

Can. Westinghouse 8 1/2 p. c. 120

Cockshott Flow 7 1/2 p. c. 47 1/2

Darracq 40 1/2 p. c. 42

Dryden Paper 40 1/2 p. c. 19 1/2

Eastern Engineering 23 1/2 p. c. 24

Eastern Engineering 23 1/2 p.

LA VIE SPORTIVE

LES VÉTÉRANS SOMMERVILLE ET DOUTRE SE FERONT LA LUTTE

Les joueurs de la crosse du National ont terminé leur entraînement hier soir, pour rencontrer les Cornwallis samedi après-midi à Maisonneuve. Henri Hébert, qui a accepté d'agir comme entraîneur de l'équipe pour la prochaine saison, a donné congé à ses hommes après la pratique en leur recommandant de se rapporter frais et dispos pour l'heure de la partie.

Tous sont décidés à inaugurer la saison locale par une victoire qui constituera en même temps une revanche pour la défaite qu'ils ont subie samedi dernier à Cornwallis.

Les Violets et Blancs seront renforcés par René Sauvé et Pit l'Heureux. C'est dire que la défense sera solide et très efficace contre les joueurs d'attaque de Factory Town.

Eddie Sommerville, qui est l'un des plus brillants joueurs d'attaque qu'a formés la petite ville manufacturière de l'Ontario, aura comme adversaire Rosario Douthie qui est aujourd'hui le vétéran du

National. Ces deux brillants équilibreurs se feront une lutte de toute beauté et il sera intéressant de les voir à l'œuvre.

René Sauvé, qui est probablement le joueur de défense le plus pesant de la ligue, aura à couvrir le jeune Laurin qui est le plus petit joueur de son club.

Laurin est un joueur excessivement habile, et comme joueur d'attaque, son jeu nous rappelle les exploits qui ont rendu Eugène Gauthier fameux. Il prend des chances inouïes et son audace est sans borne. Avec cela, il est rapide sur la course et il manie très habilement le bâton. "Bebe" Sauvé devra donc avoir d'œil ouvert et le couvrir de près. La partie commencera à 3 heures 30, (heure avancée). Les enfants de moins de douze ans seront admis gratuitement dans l'estrade du côté est du terrain. Les dames sont aussi très cordialement invitées d'assister à toutes les parties de la crosse qui auront lieu à Maisonneuve cet été.

SÉANCE DE BOXE AU THÉÂTRE ST-DENIS CE SOIR

C'est ce soir qu'a lieu la séance de boxe du club athlétique Olympique au théâtre Saint-Denis alors que trois combats de dix rondes sont à l'affiche. Les trois batailles suscitent beaucoup d'intérêt mais l'attraction principale sera la rencontre entre Bert Schneider et M. Mitchell, deux boxeurs de la catégorie des poids mi-moyens.

Mitchell jouit d'une excellente réputation et Bert Schneider devra se surpasser s'il veut décrocher la victoire. L'Américain est un batailleur de premier ordre et avec lui un adversaire n'a pas de répit. Il se porte à l'attaque dès le son de la cloche à la première ronde et n'arrête que lorsqu'il a mis son rival hors de combat ou

que la cloche annonce la fin de la bataille. Les amateurs qui se rendront au Saint-Denis ce soir en auront sûrement pour leur argent.

La semi-finale mettra aux prises Georges Girardin et Curley Wilshur. Ce sera la première apparition du boxeur de Toronto depuis sa défaite aux mains de Kid Roy. Inutile de dire que le Torontorien tient à tout prix à faire oublier l'échec qu'il a subi aux mains du protégé de Raoul Godbout.

L'assaut Burley-McNaughton devrait être aussi intéressant que les autres. Ces deux-là aspirent au championnat poids-moyen du Canada et le vainqueur se trouvera par là fait à éliminer son adversaire de la course aux honneurs de cette catégorie.

ENCORE UNE DÉFAITE POUR LE MONTRÉAL

LES ROYAUX ONT ÉTÉ BATTUS PAR LE CANADIEN HIER AU PARC ATWATER PAR UN RÉSULTAT DE 11 A 3. — QUEBEC EST VICTORIEUX CONTRE TROIS-RIVIÈRES

Le Royal a encore eu une mauvaise journée, hier au parc Atwater et il a dû baisser pavillon devant le Canadien, qui est sorti victorieux avec un résultat de 11 à 3.

Barnes, qui lançait pour le Canadien, n'a pas accordé de coup simple avant la dernière manche. Gardner, qui lançait pour le Royal, a été passablement frappé dans sa première partie ici.

Harry Hoffman, le gérant du Royal, fut en quelque sorte le héros pour son club car c'est lui qui l'a sauvé d'une défaite plus humiliante à la dernière manche il perdit patience et frappa pour Grant. Gardner était alors sur les buts et grâce à un coup simple bien placé, il le fit entrer. Gardner avait lui-même fait entrer Jones et McMillan, qui étaient sur les buts et de là les trois points du Royal.

Au cours de la joute d'hier, Cy Curtis a frappé pour le circuit.

CANADIEN									
Ab	R	H	Po	A	E				
O'Rourke, 3b	4	0	2	2	0				
Army 1b	6	2	1	1	0				
Underhill 2b	3	2	2	1	0				
Curtis cf	5	1	1	1	0				
Weimer ss	5	1	2	3	2				
Crowe rf	5	1	2	0	0				
Bish if	5	2	3	1	0				
Connors c	5	1	1	6	0				
Barnes p	4	1	1	0	4				
Totaux	42	11	14	27	12	1			

ROYAL									
Ab	R	H	Po	A	E				
Grant lf	4	0	0	6	0				
Dykes, 3b	3	0	0	0	2				
Carmel rf	3	0	0	2	0				
Delisle cf	4	0	0	1	0				
Hunnefeld 1b	4	0	2	8	1				
Shea ss	3	0	1	1	6				
Singer 2b	4	0	0	5	2				
Duplessis c	2	0	0	3	0				
Gardner p	4	1	3	0	0				
ajones	1	1	0	0	0				
McMillan	1	1	0	0	0				
cHoffman	1	0	1	0	0				
Totaux	34	3	7	27	11	2			

a—A frappé pour Shea à la 9ème.
b—A frappé pour Duplessis à la 9ème.
c—A frappé pour Grant à la 9ème.

Résultat par manche:

Canadien	200106002—11
Royal	000000003—3

Sommaire: Deux buts, Connors, Hunnefeld et Gardner; trois buts, Crowe; coup de circuit, Curtis; sacrifices, Army, Underhill, Curtis, Carmel, Duplessis; buts volés, O'Rourke, Weimer, Barnes, Carmel, Delisle; laïssés sur les buts, Canadien 8, Royal 10; retirés, par Barnes 6, par Gardner 2; buts sur Balles, de Barnes 7, de Gardner 4.

QUEBEC VICTORIEUX

Quebec, 1. — Le club local a défait les Trois-Rivières dans les séries de la Ligue de l'Est par un résultat de 7 à 1, hier après-midi.

POSITION DES CLUBS									
R. H. E.									
T-Rivières	000000010—1	4	0						
Quebec	032100100—7	9	2						

Quels seront les débuts de cette ligue?

La reprise des joutes de crosse sur le terrain de St-Henri, coin Workman et Rose-de-Lima, dimanche, le 13 juin, alors que le St-Zotique recevra le syndicat St-Henri, a suscité un enthousiasme sans égal parmi les amateurs du jeu national de la partie ouest de Montréal. On sait quelle emprise la crosse possède dans St-Henri, Ste-Clotilde, la Côte-St-Paul, la paroisse St-Zotique, Ste-Clotilde, et autres localités environnantes. Le jeu national y a toujours compté ses plus chauds adeptes et on peut dire, sans crainte de se tromper, que si la crosse a survécu à l'effroyable choc qu'elle a reçu des fiascos professionnels d'il y a quelques années, c'est grâce à la confiance que les amateurs ont conservée en ceux qui se dévouaient sans compter pour arracher le jeu national à sa décadence.

Au milieu du désarroi, on vit toujours la foule se porter vers le terrain de St-Henri, qui appartient aujourd'hui au St-Zotique, et chaque dimanche la foule put y voir des exhibitions de toute beauté. Voilà comment la crosse a été sauvée d'une faillite complète, du moins pour la partie ouest de la ville. Aussi a-t-on décidé de jeter les bases d'une organisation qui s'appelle la Ligue indépendante, et la première partie sera jouée dimanche, alors que le syndicat St-Henri sera l'hôte du St-Zotique, à 2:30 p.m. (heure solaire). On peut s'attendre à une partie contestée, car le St-Zotique possède pratiquement tout l'alignement de l'an passé avec Brennan dans les buts, "King" Brady, Larry Doran, Percy Langevin, Armand Pitre, Leroux, Deschênes, Philippe Lalonde, etc. Quant au syndicat St-Henri il réserve des surprises aux amateurs, qui se rendront à St-Henri dimanche prochain et il se pourrait bien qu'il alignât des joueurs de renom. A tout événement, il ne sera pas inférieur à la tâche.

Le tournoi du parc Lafontaine

Les semi-finales du tournoi de l'Association des clubs de tennis du parc Lafontaine auront lieu aujourd'hui. Ces parties seront disputées entre Marcel Rainville et Jean-Louis Dusseault, d'une part, et Emile Durand et Edouard Beaudoin, d'autre part. Le premier de ces joutes aura lieu cet après-midi, vers une heure, sur le terrain du club Eclectique. La seconde aura lieu ce soir à 6 heures 30, probablement sur le terrain du Concordia.

Les adversaires de ces deux joutes étant à peu près d'égale force, on est donc en droit de s'attendre à voir du beau jeu. L'importance de ces deux joutes stimulera certainement les joueurs à montrer tout leur savoir-faire.

Hier soir, Emile Durand a défait Richard Marceau 6-2, 6-3. Jean-Louis Dusseault a battu Lewis Rogers par le résultat 6-1, 8-6.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale, Américaine et Internationale ont donné les résultats suivants:

NATIONALE									
A Boston:	001100003—5	10	0						
Boston	000101000—2	5	2						
Batteries:	Grimes et Taylor; Marquard et O'Neil.								
A Pittsburgh:	200000011—4	8	3						
Philadelphie	010000000—1	5	0						
Bentley et Snyder; Mitchell, Bubbler et Wilson.									
A Cincinnati:	010000010—2	6	1						
Chicago	100000203—3	9	0						
Cincinnati	000000000—3	9	0						
Cheever, Osborne et O'Farrell; Luque et Hargrave.									
A St-Louis:	010000000—1	5	0						
St-Louis	000310003—4	9	0						
Meadows et Schmidt; Toney et McCurdy.									

POSITION DES CLUBS									
G.	P.	P.C.							
New-York	30	11	732						
Pittsburgh	24	16	690						
Brooklyn	21	18	538						
St-Louis	20	22	476						
Cincinnati	18	20	474						
Chicago	18	21	462						
Boston	16	23	410						
Philadelphie	12	28	300						

AMERICAINE									
A Detroit:	121121000—8	17	1						
St-Louis	100011000—3	10	3						
Detroit	100011000—3	10	3						
Wright et Severeid; Collins, Francis, Johnson et Bassler.									
A Chicago:	100202000—5	10	1						
Chicago	200001010—4	10	1						
Melivier, Uhle et Myatt; Thurston, Cvenegros, Blankenship et Schalk.									
A New-York:	000000010—1	5	5						
Boston	000020003—8	14	1						
Murray, O'Doul et Walters; Pichler, Shawkey et Bengough.									

POSITION DES CLUBS									
G.	P.	P.C.							
New-York	29	10	741						
Cleveland	22	17	564						
Philadelphie	20	16	556						
Detroit	19	21	475						
St-Louis	17	20	459						
Chicago	14	21	400						
Washington	14	21	400						
Boston	13	22	371						

INTERNATIONALE									
9 Reading:	003002000—5	13	3						
Baltimore	200330203—10	9	0						
Reading	000000010—1	4	0						
Franks, Thomas et McAvary; Carls, Hughes, Martin et Lynn.									
A Newark:	002020031—8	12	0						
Jersey City	001000000—1	7	8						
Newark	001000000—1	7	8						
Barnhardt et Cobb; Baldwin et Devine, Greene.									
A Buffalo:	001026143—17	18	4						
Toronto	013202001—9	18	4						
Buffalo	000000000—4	6	2						
Doyle, Thomas et Vincent; Lepard, Mohart et Urban.									
A Syracuse:	701010000—9	12	2						
Rochester	020000200—4	6	2						
Syracuse	000000000—4	6	2						
Judd et Lake; Ward, Hill, Bailey et Nibergang, McKee.									

POSITION DES CLUBS									
G.	P.	P.C.							
Rochester	27	10	730						
Baltimore	25	15	625						
Reading	21	17	553						
Toronto	19	16	543						
Buffalo	18	18	500						
Jersey City	16	23	410						
Newark	13	23	361						
Syracuse	11	28	282						

TERRAIN DE GOLF AUX T-RIVIÈRES									
Les Trois-Rivières, 1. — On commença bientôt les travaux de l'érection d'un Country Club et d'un terrain de golf, sur la route des Vieilles Forges. Ce projet a vu le jour il y a à peine deux semaines et en moins de trois jours, les \$20,000 nécessaires à sa réalisation furent souscrits.									

Un bureau de direction provisoire a été élu et se compose comme suit: M. le juge J.-A. Desjardis, M. E. L. Wilson, Geo. Henderson, H.-L. Clifford, C.-E. Gélinas, S.-B. Baptist, Chas.-E. Page, J.-A. Bolsjoli, Dr J.-A. Rousseau et Ernest Demontcourt. Le club a fait sa demande d'incorporation à la législature provinciale. Le club portera le nom de "Ki-Weh" (Ki-wit-eb), en souvenir d'un chef sauvage qui joua un rôle important dans les premières années d'existence de notre ville. Selon une vieille tradition, ce chef aurait recruté un certain nombre de guerriers de la région et serait allé porter la guerre chez les Iroquois où il aurait combattu "La Chaudière Noire", le chef iroquois renommé pour sa férocité et son goût du pillage. Il revint victorieux après avoir de sa propre main tué le chef iroquois. Ki-wit-eb, lit-on dans les "Relations des Jésuites", aurait ensuite vécu de nombreuses années en notre ville.

Les champions seront banquetés

Pour une fois dans l'histoire du hockey amateur à Montréal, le National a remporté, l'hiver dernier, le championnat de la ligue de la cité.

Cette ambition, depuis longtemps caressée par les dirigeants du club et par les joueurs eux-mêmes, constitue un événement d'une très grande importance dans les annales du National.

Aussi, les directeurs de l'Association ont tenu à fêter d'une manière grandiose les joueurs qui ont obtenus les couleurs du National l'hiver dernier.

Un grand nombre d'amis des vainqueurs, de membres de l'Association et de partisans de l'équipe ont déjà retenu des billets pour le grand banquet qui sera offert en l'honneur des champions à l'hôtel Windsor, le 18 juin prochain.

Ceux qui voudraient retenir des places pour cette réunion pourront s'adresser au National, 80, rue Cherrier.

LA RÉUNION DU PARC CONNAUGHT

Ottawa, 1. — Résultats des courses d'hier après-midi:

PREMIERE COURSE, \$800. 5 furlongs. 1, Odd Seth, 106, Stirling, \$13.70, \$4.45, \$2.25; 2, Toscanelli, 110, Wilson, \$2.80, \$2.10; 3, Seths Alibi, 115, Metcalfe, \$2.10. Temps, 1:01 4-5. Martini Nancy, McKay ont aussi couru.	
DEUXIEME COURSE, 4 1-2 furlongs. 1, Leading Light, 114, Stirling, \$6.65, \$2.60, \$2.15; 2, Bonnie Lady, 111, Claver, \$2.60, \$2.15; 3, Fertivity, 111, Wilson, \$2.35. Temps, 55 4-5. Spey Royal, Madman's Thurst ont aussi couru.	
TROISIEME COURSE, Environ 2 milles: 1, Barnabas, 142, Barry, \$13.95, \$5.00, \$3.90; 2, Nomis, 142, Borgan, \$3.35, \$3.00; 3, Dandy, 147, Hines, \$5.45. Temps 3:55 3-5. Cavendish, Keltie, Happy Chance, Bloor, Oia E., ont aussi couru.	
QUATRIEME COURSE, 6 furlongs: 1, Tidings, 112, Saucier, \$7.80, \$3.20, \$2.75; 2, Pampas, 113, Claver, \$2.95, \$2.60; 3, Joyce Hoffman, 106, Holloway, \$4.35. Temps 1:13 4-5. Quannah, Stonewall, Assumme, Miles S., Hillsdale, Arragosa, Rhinestone, Ciska ont aussi couru.	
CINQUIEME COURSE, 1 mille: 1, Opperman, 110, Stirling, \$5.10, \$3.50, \$2.80; 2, Sandy Beal, 107, Jackson, \$8.20, \$3.90; 3, Hermiskemle, 113, Romanelli, \$3.60. Temps 1:40 2-5. Redstone, Marble, Lalmetto, Sylvester ont aussi couru.	
SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges: 1, Gilt Fringe, 97, Chalmers, \$19.75, \$7.60, \$4.60; 2, Austral, \$7.70, \$3.20, \$2.60; 3, Quaker, 105, Primrose, \$3.25. Temps 1:46 3-5. Armistice, Fizer, Explosive, Antiphon ont aussi couru.	
SEPTIEME COURSE, 1 3-16 mile: 1, Deep Sink, 106, Romanelli, \$8.00, \$3.65, \$2.40; 2, Attorney Muir, 109, Claver, \$2.45, \$2.30; 3, Rouen, 106, P. Walls, \$2.70. Temps, 2:00 2-5. Viva Cuba, Smart Money, Forum, Royal Gift ont aussi couru.	

ÉTATS-UNIS

Un discours du président Harding

LE CHEF D'ÉTAT AMÉRICAIN DÉCLARE AU CIMETIÈRE D'ARLINGTON MERCREDI QUE LES ÉTATS-UNIS ONT PROUVÉ AU MONDE QU'IL POUVAIT Y AVOIR MOINS D'ARMEMENTS — UNE NOTE OPTIMISTE.

Washington, 1 (S.P.A.) — Le président Harding a prononcé, mercredi, un discours au cimetière d'Arlington où reposent plus de 50,000 des soldats américains tombés à la guerre. Il a déclaré que les États-Unis avaient prouvé qu'il pouvait y avoir moins d'armements et qu'ils devaient maintenant faire tous leurs efforts pour arriver à obtenir qu'il y eût « moins de guerres ». Oui, la raison nous permet de l'espérer, les guerres seront plus rares, a dit le président. « Si jamais nous sommes assez fous pour faire la guerre entre nous, nous mériterions tous les sacrifices qui nous seraient imposés, mais il ne faut pas que ce soit. »

« Examinant notre conscience et nous basant sur nos bonnes intentions, il nous est impossible de voir des nuages à l'horizon. Nous ne voyons nulle guerre qui nous menace. Il n'y avait pas non plus de nuages pour nous en 1914, et cependant nous avons été entraînés dans le cataclysme de la guerre. »

« Il ne suffit pas de chercher des assurances pour nous-mêmes. Je crois que c'est un devoir que Dieu nous impose d'être de notre influence pour établir la paix dans le monde entier. Nous ne pouvons pas garantir, mais nous pouvons recommander le règlement pacifique des conflits. Nous pouvons aider à l'établissement des moyens d'assurer la paix, nous pouvons user de notre influence pour faire triompher la paix et faire haïr par l'humanité les dévotions de la guerre. »

Le président a fait l'éloge de ceux qui sont tombés dans toutes les guerres des États-Unis, disant qu'il importait peu dans quel conflit tombait un Américain, puisqu'il était du patriotisme américain était le même pour tous.

« J'ai essayé de me représenter le carnage, les horreurs et les souffrances de la guerre, adoucies jusqu'à un certain point par la camaraderie entre soldats et les aventures moins périlleuses des marches et des camps. Mais j'ai compris combien mon imagination n'avait trompé, quand je me suis trouvé, il y a deux ans, au quai d'Hoboken au milieu de 5,000 soldats morts, dans leurs cercueils décorés de drapeaux. J'avais sous les yeux le résultat visible de la guerre, de longues rangées de doloureux et de sacrifices qui s'étendaient aussi loin qu'on pouvait porter la vue, et une douleur qu'aucune âme humaine ne pouvait comprendre. »

« Sous le coup de la profonde émotion que je ressentis alors, je dis et je le répète maintenant: « Il ne faut pas que pareille chose se reproduise. »

« Mais il ne suffit pas de le dire. Il faut que nous l'assions ces actes que la raison nous montre comme devant rendre les guerres moins fréquentes. »

« Dans les guerres de tous les temps le profit sans conscience a mis une tache de honte là où il n'y avait que l'honneur du sacrifice dans la lutte pour une noble cause. Dans notre plus grande compréhension d'aujourd'hui, alors que nous savons que chaque citoyen a son devoir à accomplir, ce qui veut dire que son honneur et sa vie appartiennent à son pays en temps de péril national, si une nouvelle guerre se présente, nous ne ferons plus appel seulement à la jeunesse du pays, mais nous nous servirons de toutes les ressources, de toutes les activités, de toute la richesse et nous ferons cause commune pour le salut du pays. Dieu veuille qu'aucune guerre ne se présente, mais si tel est le cas, nous serons prêts à combattre avec une participation dans la victoire de la nation. »

« La nation n'en consacrera qu'une plus de satisfaction toutes ses ressources à la cause commune, et ils seront plus nombreux ceux qui participeront à la reconnaissance du pays. De plus nous remplirons plus consciencieusement tous les devoirs qu'impose la guerre, et nous attendrons à ce point de sublimité qui rend un peuple invincible. »

« Le programme, qui avait prévu une cérémonie à part au cimetière d'Arlington sous les auspices des vétérans infirmes de la grande guerre, comprenait la plantation par Mme Harding d'un arbre en commémoration des morts de la guerre. Le site choisi pour planter l'arbre est à environ cent mètres de la tombe du soldat inconnu. »

LES SINISTRÉS DE STE-AGATHE

LE COMITÉ DE SECOURS DE CETTE VILLE REÇEVANT ÉPROUVÉE PAR UNE CONFLATION FAIT APPEL A LA CHARITÉ PUBLIQUE.

Le comité de secours de Sainte-Agathe nous transmet la circulaire suivante:

« Sainte-Agathe-des-Monts, 28 mai 1923 Monsieur. Vous avez sans doute appris le désastreux incendie qui a ruiné une partie considérable de notre ville. Plus de 80 familles sont sans abri, sans vêtements et sans nourriture. Force nous est de faire appel à la charité de toutes les âmes généreuses qui pourraient venir en aide aux malheureux victimes. »

Toutes souscriptions en argent ou en nature seront accueillies avec une profonde gratitude. Elles peuvent être adressées au comité de secours de Sainte-Agathe-des-Monts, ou au Rév. J.-B. Bazin, prêtre curé. Quant aux dons en nature, tels que vêtements, lingerie, litière, fouritures, meubles, vaisselles et ustensiles, etc., ils peuvent être déposés à la gare Viger. La Cie du Pacifique a mis généreusement à la disposition de notre Comité un compartiment spécial. Le Comité de secours verra à les faire transporter et à les distribuer aux nécessiteux sous le plus bref délai. Le Comité de Secours de Sainte-Agathe-des-Monts.

CHOSSES MUNICIPALES

Des rapports pour un million

LE CONSEIL VOTE UNE LONGUE LISTE DE CREDITS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE — M. BRAY RÉPLIQUE A M. LE MAIRE — SALAIRES A DIVERS

Les conseillers municipaux n'ont plus à déplorer la lenteur du comité exécutif à leur soumettre les crédits pour l'exécution de travaux de pavages, de trottoirs et d'égouts, qu'ils avaient eux-mêmes recommandés au cours de l'hiver. A la séance spéciale du conseil, hier, ils ont adopté une liste de 67 rapports pour des nouveaux travaux de voirie, englobant une dépense totale de \$626,176.55, dont \$397,357 pour dix-huit pavages, \$186,327.55 pour 46 trottoirs et \$42,492 pour trois égouts.

Il a fallu trois bons quarts d'heure pour épuiser la liste qui renfermait en outre une quarantaine d'autres rapports, soit 105 exactement; les échevins ont voté hier, à la vapeur, plus d'un million pour divers travaux. Pour aller plus vite, le greffier lisait les rapports se rapportant à un même quartier en bloc et le maire les faisait adopter en mentionnant le numéro d'ordre seulement.

Voici la liste des crédits votés par quartiers:

Aubusson: trottoirs, \$31,973.40; égouts \$31,434; total, \$63,407.40.

Bourget: trottoirs, \$2,505; pavages, \$4,090; total, \$6,595.

DeLormier: pavages, \$25,537.

LaFontaine: pavages, \$18,286.

Mercher: trottoirs, \$26,014.15; pavages, \$3,511. Total, \$29,525.

Notre-Dame-de-Grâce: égouts \$12,058; trottoirs, \$1,550; total, \$13,608.

Rosemont: trottoirs, \$56,602; pavages, \$52,351; total, \$108,953.

Saint-André: trottoirs, \$4,400.

Saint-Denis: pavages, \$70,220.

St-Edouard: trottoirs, \$10,730.

St-Henri: trottoirs, \$1,418.80.

St-Jean: trottoirs, \$12,174.

St-Louis: pavages, \$4,838; trottoirs, \$190; total, \$5,028.

St-Michel: pavage, \$50,770.

Saint-Paul: trottoirs, \$16,123.

Villiers: trottoirs, \$32,820.

St-Georges: pavage de la rue Ste-Sophie, \$3,870.

Tous ces travaux seront chargés aux propriétaires riverains dont la majorité les a déjà approuvés; le comité demandera prochainement des souscriptions de sorte que dans une quinzaine de jours les travaux commenceront.

Outre ces rapports de voirie, le conseil en a accepté d'autres, pour l'achat de 180,000 gallons d'huile pour les chemins macadamisés; pour l'ouverture de la rue Villier, \$38,076; pour l'ouverture de la rue Bénédi, \$3,039; pour la préparation des plans et devis de l'hôtel de ville et autres travaux préliminaires à la reconstruction, \$25,000.

UNE PRISE DE BEC

Le maire et M. Bray se sont vus aux prises, au début de la séance, au sujet d'un prétendu scandale sur une réclamation de dommages subis à une automobile. Le maire a exposé sommairement les faits: un nommé Rancourt lui aurait avoué qu'il aurait réclamé des dommages et reçu une somme de \$215.20 de la ville, pour une automobile qui ne lui appartenait pas et qu'il aurait remis au véritable propriétaire la somme de \$187.

M. Martin a révélé ces choses en des termes équivoques et insinuants, de sorte que le doute a plané sur la tête d'un échevin compromis dans l'affaire; il n'a pas fait d'accusations directes, mais il a répété à diverses reprises les mêmes insinuations.

M. Bray s'est frotté de cette façon d'agir et a sommé le maire de retirer ses paroles ou de nommer le coupable. En appelant à l'honneur du conseil et à la prière de l'instance le comité exécutif d'instaurer une enquête dans cette affaire. Le maire n'a rien voulu retirer, et il s'en est suivi un échange de propos aigres doux qui n'ont pas éclairci l'affaire.

A PROPOS DE SALAIRES

M. Bray a apporté au conseil la requête des employés du garage municipal qui protestent contre la diminution de leurs gages, à la suite d'un arrangement que le comité exécutif a accompli. Il a soutenu que les salaires déjà payés étaient à peine suffisants et que le comité ne devrait pas les réduire surtout à l'heure où les gens émigrent aux États-Unis, attirés par des salaires très élevés. « Le salaire, dit-il, est le grand facteur de la prospérité de notre ville; c'est lui qui fait foi de tout; la municipalité se doit de payer de bons salaires. »

A cette sortie, M. Brodeur a déclaré que les salaires ne seront pas réduits au garage municipal, mais qu'une classification nouvelle sera faite, de manière à ce qu'un journalier ou un ouvrier ne retire point le salaire d'un mécanicien ou d'un ingénieur.

DIVERS

Le conseil des syndicats catholiques et nationaux demande la coopération du conseil, pour faire observer la loi qui défend l'entrée des enfants, âgés de moins de seize ans, accompagnés ou non, dans les cinémas. La lettre est référée au comité exécutif.

Le comité recommande l'achat d'un sautoir de 80 acres, dans la paroisse de Sainte-Elisabeth, comté de Joliette, au prix de \$15,000. La sautoir pourra fournir à la ville cent mille tonnes par année pendant plusieurs générations.

Le conseil n'a pu se prononcer, à la demande de M. Desrochers, sur les conclusions du rapport de la commission des taxes. La discussion est ajournée à la prochaine séance.

La communication du Dr W. A. L. Styles sur l'inspiration médicale des écoles est remise à la commission échevinale de l'hygiène, qui en disposera dans un prochain rapport au conseil.

M. Gareau n'a plus aucun espoir en sa motion sur le changement de l'heure. Sa motion apparaîtra une dernière fois sur le feuillet du jour de la première séance régulière de juin, pour être définitivement biffée.

Chs-Ed. PARROT.

LA NAVIGATION

Le contrat pour l'entrepôt B

LA COMMISSION DU PORT ACCORDE LA CONSTRUCTION DE CET EDIFICE A LA MAISON E. G. M. CAPE AND CO. — ON TERMINERA LES TRAVAUX DANS 90 JOURS — LES TRAVAUX AU QUAI TARTE.

La Commission du port de Montréal annonce qu'elle vient d'accorder à MM. E. G. M. Cape and Company, ingénieurs et entrepreneurs, un contrat pour l'agrandissement de l'entrepôt "B", à pointe au Moulin à Vent. Les travaux, dont les plans ont été préparés par la John S. Metcalf Company, Limited, commenceront incessamment et devront être terminés en quatre-vingt jours.

La capacité de l'entrepôt en question, qui sera augmentée de 1,272,000 boisseaux exactement, sera désormais de 3,500,000 boisseaux. On verra pouvoir y recevoir des grains de la prochaine récolte, et c'est pourquoi les travaux seront poussés activement.

AU QUAI TARTE

Les travaux d'excavation concernant le futur entrepôt qu'on érigea au quai Tarde sont pratiquement terminés. La construction de cet entrepôt commencera dans quelques semaines et suivant des plans préparés par la même compagnie que ceux de l'agrandissement de l'entrepôt "B". On espère que les travaux qui vont être exécutés sous la direction des ingénieurs de la Commission du port, seront complètement terminés pour l'ouverture de la prochaine saison de navigation.

Malgré l'ouverture tardive, cette année, de la navigation, les arrivages de grain à Montréal ont été de 17,000,000 de boisseaux environ pour le mois de mai qui vient de se terminer contre 19,000,000 pour le mois correspondant de l'année dernière. Nous apprenons, d'autre part, que dix-huit navires venant de Port-Colborne avec 1,800,000 boisseaux de grain sont actuellement en route pour Montréal, cependant que 500,000 boisseaux ont été expédiés par chemin de fer, qui également arriveront bientôt.

LE DORIC

Le Doric, nouveau paquebot à passagers de la ligne White Star-Dominion dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans cette chronique, est parti hier de Belfast pour se rendre à Liverpool. Il quittera ce dernier port pour Montréal le 8 juin courant, service auquel il sera régulièrement affecté pendant tout le cours de la présente saison de navigation.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, ce nouveau paquebot jauge 16,600 tonnes et mesure 600 pieds de longueur par 67 pieds de largeur et 45 de profondeur. Il a été construit de façon à ce que sa vitesse moyenne soit de 17 à 18 nœuds à l'heure.

ILS DESERTENT LEUR NAVIRE

Tous les membres de l'équipage du St. Stephen étant disparus, le capitaine Grey commandant du cargo, a dû engager un nouveau personnel hier avant son départ pour l'Europe avec promesse de le rapatrier aussitôt la traversée effectuée. Le capitaine Grey a porté plainte à la Fédération des armateurs au sujet des déserteurs, qui seront punis de prison, s'ils sont découverts et reconnus coupables.

A PROPOS DU MARVALE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 1er (S. P. C.). — Le temps orageux de ces jours derniers a empêché les opérations de sauvetage sur le Marvale, paquebot du Pacifique-Canadien qui a coulé près de St-Shotts sur la côte de Terre-Neuve, le 21 mai après avoir frappé un récif au large du cap Freels. On rapportait hier que le navire se brise et qu'une grande partie de la cargaison a été emportée par la mer. Le Marvale est dans sept brasses d'eau à environ un mille de la baie de St-Shotts.

Des plongeurs du navire de sauvetage Strathcona de Québec ont pénétré dans les bureaux du Marvale pour y retrouver les coffres-forts contenant l'argent et les bijoux des passagers. Ils ont trouvé une partie du trésor. Des plongeurs du vapeur Cabot, de Saint-Jean, ont travaillé au sauvetage des courriers et des bagages.

Les chaloupes du Marvale, qui avaient été laissées à St-Shotts, étant trop lourdes à manœuvrer pour les petits vapeurs de secours, ont été brisées hier par les vagues énormes qui ont battu la baie.

DISCUSSION A LA CHAMBRE

Ottawa, 1er. — Le naufrage du Marvale a soulevé une petite discussion hier à la Chambre des communes.

M. H. C. Hocken (conservateur, Toronto), a demandé s'il y avait suffisamment de postes de saufs-fils dans les environs de St-Shotts.

Le ministre de la marine, M. Ernest Lapointe, ministre de la marine, a répondu qu'il y a un poste dans le voisinage et que le Marvale avait demandé sa position, elle lui aurait été donnée.

M. Hocken: Dois-je comprendre que le ministre dit que le naufrage du Marvale a été causé par une négligence de la part du capitaine.

M. Lapointe: Je ne dis pas cela. Ce que je dis, c'est qu'un poste, pour donner la direction est à cet endroit.

M. Hocken: « Et il ne prit aucune précaution suffisante pour vérifier où se trouvait par l'entremise de ce poste? »

M. Lapointe: Il n'a jamais demandé la direction aux officiers en charge de ce poste.

VOYAGE D'ESSAI

Québec, 1er (S. P. C.). — Le S.S. Richelieu, de la Canada Steamship Lines, est parti hier de la cale-sée de Lauzon pour la rivière Saguenay. Ce sera son premier voyage d'essai depuis qu'il est construit. Il ne transporte aucun passager, le but de son voyage étant de vérifier sa capacité. Selon les officiers qui l'ont vu partir, on ne doute pas qu'il

réponde à tout ce que l'on en attendait.

NAVIRE DANS LE PORT

Le nombre des navires dans notre port hier soir était de cinquante-huit. Voici leurs noms: "Canadian Pioneer", marine du gouvernement, aux usines Vickers; "Canadian Coaster", marine du gouvernement, hangar 25; "Hickman", Quackenbush and Co., section 42; "Louis L. D.", Thomas Harling and Son, aux usines Vickers; "Canadian Beaver", marine du gouvernement, hangar 24; "Rathlin Head", McLean, Kennedy, Ltée., hangar 13; "Cairngowan", Robt. Reford Co., hangar 11; "Esbridge", McLean Kennedy Ltd., section 29; "Armando", Pacifique-Canadien, section 6; "Canadian Commander", marine du gouvernement, section 7; "Epidaur", T. R. McCarthy, Reg'd., section 5; "Sanga", Canada S.S. Lines, section 41; "Carigan Head", McLean Kennedy Ltd., section 5; "Canadian Explorer", marine du gouvernement, hangar 14; "Romanitza", Quedru and Dubois, quai Laurier; "Iskra", Thos. Harling and Son, hangar 47; "Bedwyn", Canadien Pacifique, section 5; "Twickenham", Thos. Harling and Son, section 91; "Ryufukl Maru", Thos. Harling and Son, section 43; "Aledo", Quackenbush and Co., section 43; "Tenbergen", Furness Withy and Co., hangar 17; "Kifuku-Mar", Thom' Harling and Son; "Teespool", T. R. McCarthy, Reg'd., hangar 44; "Canadian Logger", marine du gouvernement, hangar 24; "Allantherhavel", Thos. Harling and Son; "Hesperia", McLean, Kennedy, Ltd., hangar 15; "Montcalm", Pacifique Canadien, hangar 9; "Patriot", Robt. Reford Co., hangar 5; "Brant County", Canada S.S. Lines, hangar 18; "Marglen", Pacifique-Canadien, hangar 8; "Jan", Elder-Dempster and Co., hangar 45; "Essex County", I. C. Transports, Ltd., section 10; "Coracero", Robt. Reford Co., hangar 2; "Antonia", ligne Cunard, hangar 3; "Canada", ligne White Star-Dominion, hangar 4; "Marloch", Pacifique-Canadien, hangar 10; "Adanella", Thos. Harling and Son, section 42; "Pearlmoor", Walford Shipping Co., section 7; "Canadian Otter", marine du gouvernement, hangar 12; "Canadian Navigator", marine du gouvernement, hangar 14; "Brecon", Pacifique-Canadien, hangar 19; "Cairnross", Robt. Reford Co., hangar 11; "Torr Head", McLean, Kennedy Ltd., hangar 15; "Teesbridge", McLean, Kennedy, Ltd., hangar 47; "Gracia", Robt. Reford Co., hangar no. 5; "Michigan", White-Star Dominion Line, hangar 6; "Manchester Brigade", Furness Withy and Co., hangar 16; "Levenpool", Walford Shipping Co., hangar 17; "New Brighton", Elder Dempster and Co., hangar 45; "China Mar", Thos. Harling and Son, hangar 47; "Arkansas", McLean, Kennedy, Ltd., section 5.

ARRIVAGES D'HIER

Mapledawn, Canada S. S. Lines, hangar 18; Vardulia, Robt. Reford Co., hangar 5; Canadian Runner, marine du gouvernement, section 46; Bessorth, Pacifique-Canadien, hangar 10; Canadian Leader, marine du gouvernement, hangar 12; Turcoman, White Star-Dominion Line, hangar 6; Heathfield, Thos. Harling and Son, section 9.

COURTES

NOUVELLES

NAVIRE A REPARER

Québec, 1. (S.P.C.) — Le cargo de grains Laristan sous les ordres du capitaine Willeigh qui était parti de Montréal mercredi, a été forcé de s'arrêter à 55 milles plus bas que Québec et de revenir dans ce port parce que les axes des pistons de son moteur étaient tordus.

A LOUISBOURG

Ottawa, 1. (S.P.C.) — Un parc national pour commémorer l'établissement de Louisbourg dans la Nouvelle-Ecosse sera établi à Louisbourg selon ce qui a été annoncé hier. Le bureau qui contrôlera les sites historiques a déjà acquis une grande partie du terrain nécessaire à ce projet et on est à faire des plans pour ce parc qui contiendra des monuments historiques.

HERITIER DU PRINCE DE MONACO

Monte-Carlo, 1. (S.P.A.) — Un fils est né au prince héritier de Monaco, l'enfant a été nommé Rainier-Louis-François-Maxence-Bertrand. Une salve de vingt et un coups de canons a été tirée en l'honneur de cet événement.

CE QUE RAPPORTENT LES DOLANES

Ottawa, 1. (S.P.C.) — Les recettes des douanes et de l'accise pour le mois de mai se sont élevées à \$26,525,519, soit une augmentation de \$5,322,228 sur le mois de mai de l'an dernier. Les douanes seules ont augmenté de \$358,000 et les taxes d'accise de \$4,316,000.

A MUNSTER

Paris, 1. (S.P.A.) — Le ministre français des affaires étrangères a déclaré hier soir qu'il n'avait rien appris tendant à confirmer les rumeurs qui prétendent qu'il y a mobilisation des troupes allemandes près de Munster, au nord-est du district occupé de la Ruhr.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Complets et Articles pour Hommes Pour la Procession de la Fête-Dieu

Complets à 2 Pantalons

En Herringbone anglais marine ou brun; modèle élégant approprié pour jeunes gens, très bonnes doublures; confection des plus soignées. Un complet durable et de toilette 37.50

En tweed ou étoffe du pays (homespun) de nuances pâles ou foncées; modèles pour jeunes gens. Une occasion extraordinaire 29.50

Solde de Complets

(homespun) de première qualité; Tweed, worsted ou étoffe du pays grand choix de nuances: brun, gris pâle quadrillé, etc. Modèles pour hommes ou jeunes gens. Régulier, jusqu'à 35.00, pour 22.75

PANTALONS

PANTALONS en flanelle anglaise blanche unie ou rayée; confection soignée, 7.50 — Au rez-de-chaussée.

CHEMISES

CHEMISES en véritable broad cloth anglais, blanc, crème ou gris; avec faux-col CHEMISES en percale anglaise; variété de dessins. Autres chemises de 2.00 à 5.50 1.49 4.00

Sous-Vêtements Légers d'Été

CAMISOLE et CALEÇONS en "balbriggan" naturel ou blanc, marque Penman; grandeurs 34 à 44 pour camisoles et 32 à 42 pour caleçons, le morceau 1.90

Autres camisoles et caleçons, le morceau 1.79

COMBINAISONS de même qualité; manches et jambes longues ou courtes; chacune, 1.49 à 1.65

Complets à 2 Culottes pour Garçons

COMPLETS à 2 culottes, pour garçons; tweed rayé gris ou brun; grandeurs: 34, 35 et 36, Spécial à 12.95

COMPLETS à 2 culottes, pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk, en étoffe du pays (homespun), olive ou gris ou mélange brun ou en tweed "herringbone" gris; d'après la grandeur, . . . 12.95 à 15.95

COMPLETS pour garçons de 7, 8, 9 et 10 ans; modèle Norfolk, en tweed Donegal gris ou beige ou en étoffe du pays (homespun) gris; plis et ceinture; culotte droite 8.50

CULOTTES-BOUFFANTES en tweed mélange gris ou brun tout laine, pour garçons de 6 à 15 ans; plusieurs dessins 1.95 — Au premier.

Samedi, 3ème Jour de notre Grande Vente Annuelle de Soie de J. in

Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic en fait de soies.

SATIN TERESA, 40 pouces Valeurs jusqu'à 4.95, samedi, toutes au même prix

Crêpes égyptiens, 40 pouces 1.95

Crêpe de Chine, 40 pouces

Soies blanches "Sports", 36 pouces

Taffetas Chiffon "Yvette", 36 pouces

Satin duchesse suisse, 36 pouces, etc., etc.

COLS



Nous avons un beau choix de COLS BERTHA en tulle de coton garni de dentelle; variété de modèles, spécial 1.98

COLS de fantaisie en mousseline, tulle de coton, etc., garnis de dentelle ou uni; beau choix de modèles pour robes ou manteaux 1.25

— Au rez-de-chaussée.

Mouchoirs



MOUCHOIRS en linon de bonne qualité; brodés dans un coin; bords ourlés à jours; en blanc ou de couleurs; chacun .19, 3 pour 1.50

— Au rez-de-chaussée.

Sacoche



SACOCHE de cuir de couleur ou noir, pour dames; variété de modèles nouveaux, bonne monture métallique; poignée de cuir; valeurs jusqu'à 4.98, pour 2.49

— Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, St-André et St-Christophe, J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

